

**L'INDE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC**

A propos de l'Inde et l'Occident, M. Maurice Pernot écrit dans la Revue des deux Mondes (15 septembre 1926) que les Indiens reprochent à l'Europe d'avoir bouleversé l'état social et économique de leur pays, de l'avoir exploité au profit des européens, d'avoir ainsi fait des Indiens un peuple pauvre. M. Pernot fait dire à ses Indiens :

« Qu'est-ce que l'Occident a fait de l'Inde? un pays riche; et des Indiens? un peuple pauvre. Ces richesses qu'on nous oblige à tirer de notre sol, quelle part nous en laisse-t-on? presque rien. Sous prétexte de progrès, on a ébranlé du même coup les bases naturelles de notre économie et celles de notre système social. De paysans, d'artisans, on a fait des ouvriers d'usine. A mesure que croissaient les villes géantes, les villages, force de l'Inde, s'étiolaient et mouraient par centaines. De l'industrialisation brutalement imposée à l'Inde, d'autres ont les profits, nous avons les misères et les hontes. L'idée dont s'est inspirée ici l'activité occidentale, le but qu'elle poursuit n'ont vraiment rien à voir avec l'esprit d'humanité; ils ne relèvent que de l'esprit commercial. L'Inde n'est pas gouvernée, elle est exploitée. »

A parcourir ces phrases, l'on croit lire une page d'histoire en train de s'écrire dans le Québec. Est-ce qu'il ne s'agit pas des Etats-Unis et de notre province? Ces remarques ne conviennent-elles pas aux Américains, venus ici exploiter la province de Québec, s'emparer de ses forces hydrauliques, de ses forêts, faire des Canadiens français des ouvriers d'usine et leur laisser, en échange de leurs richesses naturelles, les misères et les hontes?

## UTILISATION DE NOTRE CAPITAL HUMAIN

*L'Action française* est au terme de cette enquête. Capital humain, c'est pour elle l'ensemble des Canadiens français. Notre revue rappela l'urgence d'accroître leur nombre, faire disparaître les causes qui le diminuent. Après avoir recherché combien ils sont, analysé leurs moyens de devenir et demeurer plus nombreux et plus forts, il convient de dire pourquoi et comment il importe de tirer parti de ce groupe et des qualités qu'il manifeste.

\* \* \*

La survivance des Canadiens français repose sur leur nombre, sur leur santé physique et morale, leur culture intellectuelle, leur armature économique, sur l'emploi qu'ils feront de tous ces avantages. Le nombre d'abord. Pour opérer oeuvre large et féconde, il faut être quelques-uns. Un peuple réduit à une poignée d'individus ne saurait résister à l'assaut des autres nations. Nous sommes destinés à demeurer une minorité en Amérique, au milieu de la race anglo-saxonne. Cette minorité est assez nombreuse pour soutenir la lutte. Nous étions en 1665, 3,215 ; en 1765, 70,000 ; en 1844, 538,213 ; en 1921 (au Canada seulement) 2,452,751. M. Edouard Montpetit prévoit qu'en 1960 nous serons environ six millions, notre proportion au total de la population canadienne oscillant alors entre 24 et 30 pour cent.

Ce nombre sera accru ou diminué selon que la naissance et la conservation des Canadiens français seront

entourés des soins que commandent l'énergie créatrice et l'hygiène. Si nous mettons en pratique les conseils de M. le docteur Joseph Baudoin, si nous arrêtons les ravages que font parmi notre population l'émigration, les maladies contagieuses, la tuberculose, la mortalité infantile causée principalement par la gastro-entérite, nous apparaîtrons en nombre suffisamment imposant pour enlever à nos adversaires l'idée de faire disparaître ici notre race comme élément distinct de la patrie canadienne. Le docteur Joseph Baudoin évalue à 10,000 le nombre des vies que l'hygiène peut sauver annuellement chez les Canadiens français. C'est un chiffre à méditer.

Ce peuple, défendu contre les maux physiques, il faut également le préserver contre les maladies de l'âme. Il y a en ce monde des races ilotes. Des nations voient leurs moeurs corrompues préparer les avilissements, tracer la route à la conquête intellectuelle et morale. Le Révérend Père Adélard Dugré fit sur ce sujet la lumière.

Tout le long de cette enquête, *l'Action française* montra des préférences pour la classe rurale. La campagne apparut à ses collaborateurs comme « le réservoir de la race », « la première ligne de défense » où se tiennent les cultivateurs; l'agriculture fut jugée par eux comme la base de notre organisation économique, le genre de vie le plus propre à maintenir chez nous une richesse stable, des vertus de haute moralité. Et les articles du R. P. Alexandre Dugré, de MM. J.-C. Magnan, Esdras Mainville, Charles Gagné, Firmin Létourneau, Hermas Bastien sont remplis d'idées propres à améliorer la situation de la classe paysanne, notre meilleure garantie de survivance catholique et française.

Si le poids de cette enquête penche du côté de la population des campagnes, notre revue n'oublie point tou-

tefois celle des villes. Nous n'arrêterons pas le cours des choses. Notre société moderne consacrerà, dans une proportion de plus en plus grande, ses activités à l'industrie. L'usine réunit autour d'elle toute la troupe des ouvriers. Que devient la santé physique, que devient l'âme de ces milliers d'hommes, de femmes, d'enfants vivant du travail manuel? Je souhaite que, de l'article du R. P. Adélaré Dugré, l'on note soigneusement le mot de la fin. « Si nous voulons sauver notre peuple, écrit-il, il ne suffit pas de sauver les campagnes, il faut sauver les villes. Car c'est la ville qui mène; la campagne suit tôt ou tard. Dans les parlements, ce sont les élus des villes, les influences des villes qui gouvernent. Si la pureté de moeurs est contrainte de se réfugier dans les déserts, elle aura vite disparu. »

\* \* \*

Mais de ces gens de la campagne et des villes que ferons-nous? Quel rôle joueront-ils au nord de l'Amérique comme peuple particulariste, conservant la fierté et la force de ses traditions nationales, vigilant à sauvegarder son territoire et ses ressources, tous ses intérêts et tous ses droits? Ce rôle peut être envisagé à maints points de vue. L'influence d'un groupe humain résulte à la fois de ses mouvements d'ensemble et des actes quotidiens posés, dans des sphères diverses d'activité, par les individus qui le composent. Dans ce dernier ordre d'idées, il y aurait lieu d'étudier l'utilisation qu'il convient de faire de notre capital humain dans la vie privée et familiale, dans la vie professionnelle et municipale. Cette étude recherche principalement l'influence des Canadiens français dans la Confédération, groupe luttant à côté d'autres groupes ethniques. Notons toutefois

que cette mission nationale et politique s'asseoit sur les efforts dépensés par chacun d'entre nous à la place que Dieu lui assigna. C'est par nos actes personnels, par la façon dont nous administrons nos fortunes privées, par nos manières de comprendre et de sentir au foyer, dans nos métiers, associations, syndicats, que nous servons ou desservons l'influence générale de notre peuple. Mettons en pratique les conseils suggérés au cours de cette enquête et il y aura meilleure chance que nos vies individuelles soient, dans la famille, la profession, la cité, à la hauteur des tâches imposées par notre titre de Canadien français.

Valeur morale et intellectuelle, tout d'abord. L'âme des individus doit continuer de s'inspirer du catholicisme et des règles de haute portée sociale que lui enseigne l'Eglise. Si nous laissons entamer par les influences dangereuses du monde moderne les vertus, les qualités d'ordre et de propreté morale que nos ancêtres nous léguaient, nous verrons du coup baisser notre influence en Amérique. Il faut de plus nous instruire. Et ici il conviendrait de reviser nos programmes, stimuler notre énergie. On ne semble pas avoir tenu compte de l'enseignement particulier qu'il convient de donner aux diverses catégories de nos enfants. A-t-on conservé, par exemple, l'atmosphère intellectuelle où il faut faire vivre l'enfant des campagnes, si nous ne voulons pas le déraciner dès l'âge de 10 ou 12 ans?

Le mal dominant à combattre chez les Canadiens français c'est la paresse intellectuelle, la passivité d'esprit. Nos jeunes n'étudient pas. Dans les collèges les queues de classe sont trop longues. Dans les universités, il y a trop de jeunes hommes dont l'adversaire est le livre; il leur donne littéralement sur les nerfs. D'où

vient cette aversion, cette impuissance ou ce manque de goût à rechercher la science? Fatigue intellectuelle? Je crois plutôt à une mauvaise orientation de trop de jeunes hommes. Un grand nombre font leurs classiques bien qu'ils n'aient pas le cerveau organisé pour cette gymnastique intellectuelle; trop de jeunes vont à l'enseignement supérieur sans avoir la capacité nécessaire à profiter de ces études plutôt arides.

Au chapitre du rendement à obtenir de nos gens, au chapitre de l'emploi de nos forces, rien ne me paraît plus urgent que l'orientation professionnelle. De récentes statistiques faites en France nous apprennent que sur 100 jeunes hommes 40 exercent une profession pour laquelle ils n'ont aucune disposition, 22, une profession à laquelle ils n'apportent que des aptitudes médiocres. Quel résultat donnerait des statistiques du même genre établies dans la province de Québec? L'attention des parents et des éducateurs doit se porter sur l'urgence d'aider l'enfant à choisir la profession ou le métier auquel le préparent un goût et un talent particuliers. Des pays, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, la France, se préoccupent de l'orientation professionnelle. Découvrir l'inclination d'un enfant, l'aider, sans violence, à s'orienter vers une profession ou un métier qui ne soit pas trop difficile pour l'ensemble de ses qualités physiques et intellectuelles, l'aider à s'orienter vers une profession ou un métier où il pourra travailler avec joie et succès, tel nous paraît être l'un des devoirs les plus urgents des hommes et des femmes chargés, au foyer ou à l'école, d'élever les enfants. Ah! si chaque Canadien français était à sa place, au poste qui convient à ses facultés. Il y aurait dans les métiers, dans les professions libérales, en particulier, moins de

*minus habentes*, moins d'hommes faisant uniquement fonction de poids lourd, moins d'êtres forcés, pour gagner leur pain quotidien, de recourir à toute espèce d'expédients. Et du coup l'influence générale, l'influence publique de notre peuple s'en trouverait augmentée.

Le champ agrandi où les Canadiens français manifestent leur activité hors la famille et la profession, ce sont tout d'abord diverses associations, chambres professionnelles ou syndicats, cercles pour le divertissement de l'esprit ou la sauvegarde des intérêts économiques. Sains physiquement et moralement, placés là où les destinent leurs aptitudes, instruits et cultivés, les Canadiens français doivent, dans ces associations publiques, ne point oublier leur sens national. Ils ont l'impérieux devoir de se souvenir jusque dans ces milieux que leurs actions publiques servent ou nuisent aux intérêts généraux de leur race. A moins qu'ils n'aient abdiqué tout souci pour le peuple auquel ils appartiennent, ils doivent s'aider de cette influence agrandie pour soutenir et développer les caractéristiques de leur race. Les groupements d'ordre professionnel peuvent devenir un moyen de manifester l'excellence des qualités morales, la force intellectuelle qui caractérisent un grand nombre de nos compatriotes. Le récent congrès des médecins de langue française en fournit une preuve additionnelle. C'est sans souci de vanité personnelle, mais pour soutenir partout l'honneur de leur race, que les Canadiens français doivent tendre au premier rang dans les associations professionnelles, syndicats ouvriers ou cercles de commerçants, notariat ou barreau.

Sur ce terrain de la vie privée et de l'activité professionnelle que de constatations pénibles à faire. C'est

là qu'apparaît la démission de la tête. Combien de Canadiens français, parmi nos plus instruits et nos plus riches, passés aux Anglais. Parvenu à quelque fonction élevée, entré dans d'importants conseils d'administration, possédant culture de l'esprit ou richesse matérielle, l'on s'empresse tout aussitôt de moins songer aux choses et gens de sa race que de promouvoir les intérêts de l'élément anglo-saxon. A quoi sert-il aux Canadiens français de s'élever, de s'enrichir, si cette influence et cette puissance sont perdues pour la communauté à laquelle ils continuent d'appartenir? Ici gît la cause principale d'amoindrissement et de faiblesse des Canadiens français. Nous restons une race de petites gens parce que politiques, financiers, professionnels, haussés aux honneurs par les bras du peuple, lui tournent le dos, l'oublient, quand ils ne le méprisent pas, désertent le poste de service que leur assignait leur instruction ou leur fortune. Ils devraient demeurer les guides de leur race, faire pénétrer dans leur sphère d'activité son vouloir-vivre. Ils se moquent des quelques défenseurs qui lui restent; ils se placent au service d'intérêts qui lui sont adverses. Comment, en de telles circonstances, notre peuple peut-il atteindre au degré d'influence qui lui est dû? Il fabrique, non pas des têtes dirigeantes, mais des aides à l'élément ethnique dont la puissance s'oppose en ce pays à la pensée française.

Les excuses ne manquent point. Pour les âmes faibles, veuves de tout vrai patriotisme, le voisinage, le partage d'intérêts communs avec des hommes d'une autre foi et d'une autre langue seront toujours fatals. Il faut à ceux qui montent dans les rangs de la société, un sens national solidement rivé à leur âme. Parvenus à des situations élevées, ils conserveront l'attachement

à chacun des éléments de notre personnalité ethnique; sur ce théâtre agrandi ils mettront un zèle redoublé au service de leur race.

Mais c'est dans nos parlements que les Canadiens français peuvent donner à leur action le plus lointain et le plus éclatant rayonnement. Dans notre société démocratique, le parlement tend de plus en plus à monopoliser l'attention du public. C'est le lieu où se discutent les affaires d'intérêt général, où sont adoptées ces lois qui contribuent à l'orientation des énergies individuelles, font progresser ou rétrograder la vie canadienne. De ces centres parlementaires, il y en a deux où les Canadiens français ont le devoir d'exercer une influence de premier ordre, la Législature du Québec et le parlement central d'Ottawa.

A Québec, les Canadiens français forment presque l'unanimité de la députation. Sur 86 députés élus le 5 février 1923, 11 sont anglais. Sur 10 ministres, 8 sont canadiens-français. Les Canadiens français, comme peuple, portent la responsabilité de l'oeuvre législative du Québec; ils répondent devant l'opinion publique de l'administration qui s'y fait de nos finances, de nos ressources naturelles, de l'aide ou des entraves apportées par le pouvoir civil à l'orientation de notre vie économique et sociale. Les autres éléments ethniques, anglo-saxon, juif ou autres, ne pouvant dominer directement, cherchent, chercheront de plus en plus à contrôler indirectement les affaires publiques de cette province. Ne comptant point sur le nombre, ils comptent sur l'argent, sur les moyens divers que le maniement des grandes compagnies mettent à leur disposition. Puisque notre Législature est aux mains des catholiques et des Canadiens français, c'est en définitive contre leur

foi spirituelle, contre leur race que tournent les actes que n'inspire point le seul souci de l'intérêt général. Le Québec bien administré, bien dirigé, c'est le meilleur argument que les Canadiens français puissent invoquer à l'appui de leur aptitude au bien général. Ministres et députés ne doivent jamais oublier le point de vue national dans leur oeuvre législative. Le territoire de cette province fut conquis sur la nature et les sauvages par nos ancêtres. Nous y sommes établis à demeure. Cela n'a pas été sans peine. Efforts et sacrifices, dépensés par nos défricheurs, par notre clergé, par nos communautés religieuses, par nos hommes d'Etat, nous ont donné le droit, même sous le régime fédératif, de considérer le Québec comme le centre du Canada français. Nous sommes ici chez nous. Et puisque c'est la population française qui, aux quatre cinquièmes, contribue à développer cette province, ses dirigeants ont le devoir d'aider à tout ce qui peut promouvoir le progrès de cette population.

Au parlement fédéral l'aspect est différent. Sur 245 députés, les électeurs en ont élu, le 14 septembre 1926, 60 de langue française. Au recensement de 1921, la proportion de l'élément français et belge, au regard de la population canadienne était de 28.14 pour cent. 60 sur 245 c'est un peu moins que le quart. A raison de l'ancienneté des Canadiens français, des garanties de toute nature qu'ils apportent à ce pays, former, à même des députés de leur sang, le tiers de la représentation fédérale, ne serait point causer injustice aux autres éléments. Quarante-vingt députés de même race française, venus des différentes provinces, peuvent avoir une influence à la Chambre des Communes. Par quelle voie marcheront-ils pour l'exercer? Est-il possible de

faire de tous ces Canadiens français un groupe unique, comme aux premiers jours de l'Union? Leur rôle apparaissait alors non comme celui d'un régiment anonyme dans une armée politique, mais comme celui d'un allié jaloux de son autonomie. Cette attitude n'impliquait point refus de coopération à l'oeuvre commune, ni attitude agressive contre les éléments de religion ou de race différentes. Depuis 1867 les députés canadiens-français se sont partagés, à la Chambre des Communes, entre le parti libéral et le parti conservateur. Le jeu parlementaire anglais reposant principalement sur l'existence de deux partis politiques, nos représentants à Ottawa n'ont point résisté, sous le régime fédératif, à la tendance de se diviser les uns à droite, les autres à gauche du président de la Chambre. En sera-t-il toujours ainsi? Les circonstances peuvent en ordonner autrement. Une crise politique suffirait pour forcer les Canadiens français, sous peine d'un lâche abandon de leurs droits, à se liguer contre d'injustes attaques. Les Irlandais y furent amenés aux Communes anglaises. Rappelons-nous 1917. En quelques jours, sous la poussée d'événements nouveaux, députés anglo-canadiens et députés canadiens-français se trouvèrent séparés. Conciliation et harmonie ne suffisaient plus à les tenir unis. Depuis, un bloc canadien-français existe à la Chambre des Communes. Celle-ci présente cet aspect d'un groupement de députés canadiens français, mêlé, il est vrai à un parti politique, formé non par le seul instinct de la race, constitué à la faveur des circonstances qui dominèrent en ces dernières années la politique canadienne. Mais il n'en demeure pas moins que les députés canadiens-français forment maintenant à la Chambre des Communes un tout et par-

ticipient comme tel à l'élaboration de la politique canadienne.

Les députés de race française appuient tous présentement le parti libéral et son chef Mackenzie King. Si ce parti sait profiter des circonstances il peut en être ainsi longtemps. Le parti libéral devra compter de plus en plus sur les provinces de l'Ouest, les maritimes, le Québec; le parti conservateur sur l'Ontario. Cette dernière province, inspirant davantage les conservateurs, leur soufflant en tout premier lieu des idées impérialistes et protectionnistes à outrance, les centres canadiens-français seront forcés de voter en faveur du parti libéral. Et si, pour celui-ci, les relations impériales et les droits de la minorité catholique et française ne deviennent point une pierre d'achoppement, le chef du parti libéral continuera de voir derrière lui une phalange de députés canadiens-français. C'est donc au sein de leur parti que les Canadiens français doivent faire sentir tout d'abord leur influence. C'est présentement par le parti libéral qu'ils peuvent faire pénétrer dans l'orientation de nos affaires publiques l'esprit de leur foi et de leur race.

Les chefs anglais du parti libéral ne doivent point avoir peur de la voix venant des représentants de la race française. Depuis trois cents ans, les fils de notre peuple n'ont eu comme guides, dans la conduite de la chose publique, que des idées de justice et de droiture à l'égard des autres éléments ethniques. La façon dont le Québec a maintenu ses relations avec les Anglo-protestants est un argument irréfutable. Les Canadiens français, enracinés au sol, moins enthousiastes que d'autres sur les aventures impérialistes, ne peuvent exercer qu'une heureuse influence sur l'orientation de toute

notre politique canadienne. M. J. H. Woods le reconnaissait récemment dans un discours prononcé à Toronto. Ce président de la *Canadian Press* et ce gérant du *Calgary Herald* n'a pas craint d'affirmer publiquement ces faits :

« I say with my whole heart that in many respects these people (French-Canadians) form the backbone of our Canadian national life, and that they possess as citizens positive merits which are superior to many of those which we ourselves display... The French-Canadian who is living here has nothing behind him as a national life, except Canada itself... They are devoted to its soil as we are not. They live simpler lives than we do. They are less complex and more devoted in the religious life than the average English-Canadian. »

Quelques jours plus tard, M. E. W. Beatty, président de la compagnie du Pacifique Canadien, en signalant pour ses compatriotes la nécessité d'apprendre le français, nous rendait ce témoignage public :

« We have a great province, a province which is splendidly administered, and it is almost 90 per cent French-speaking, and that French element is extended beyond this province, into Nova Scotia, into northern Ontario and into Manitoba. This means that Canada will be a race largely of French and English people, and it is essential if we are to comprehend the mental attitude of our neighbors that we should have some knowledge of their language. This is no concession because this is one country, and *they are doing their full share in making it a great country, and we should recognize it by a broader and more generous appreciation of their status in Canadian affairs.* »

Si les Canadiens français sont tels que le prétendent ces deux Anglo-Canadiens, pourquoi les chefs du parti libéral craindraient-ils de s'appuyer sur eux pour diriger les affaires de ce pays? Les députés canadiens-français auraient tort de rougir de leur sens national. Ils

ont l'impérieux devoir de se souvenir, même à la Chambre des Communes, de quelle famille ils sont; de proclamer les intérêts et les droits de leur race. Ce serait trahison de leur part que d'abdiquer leur âme française parce qu'ils vivent en un milieu complexe, offrant des difficultés et des obstacles. C'est à eux, puisque le peuple en a fait ses représentants, d'utiliser le capital humain des Canadiens français en demeurant, même à la Chambre des Communes, au service des intérêts de leur nationalité, en facilitant son expansion, en mettant à la portée de leurs compatriotes les moyens d'y aider.

\* \* \*

Ministres et députés n'agiront ainsi que s'ils sentent autour d'eux une race vivante, agissante. Leurs actes publics seront forcés d'être en accord avec les exigences nationales s'il y a au-dessus de leur tête une opinion toujours en éveil.

C'est l'une des causes de l'actuelle faiblesse des Canadiens français que leur désunion, leur manque d'unanimité sur leurs aspirations et les moyens de les satisfaire. On ne saurait tirer parti de ce groupe humain, en canaliser les énergies vers la réalisation d'un haut destin, sans entente préalable sur les raisons de vivre, de durer, de grandir que peuvent et doivent entretenir les Canadiens français. Veulent-ils oui ou non demeurer un peuple distinct, conservant l'ensemble et les notes particulières de sa personnalité? Cet idéal de vie ne doit jamais être oublié si l'on veut que nos efforts cohérents et persévérants accomplissent oeuvre nationale féconde. Il faut que les individus, dans leurs diverses sphères d'activité, manifestent ce vouloir-vivre collectif de leur

race et donnent quotidiennement la preuve de leur volonté de maintenir comme groupe particulier le peuple auquel ils appartiennent. De l'ensemble de ces aspirations et de cette sollicitude individuelle il résultera une atmosphère stimulant nos hommes publics à revendiquer, dans l'ordre et la justice, les droits de leur nationalité, à vouloir la maintenir comme l'une des bases de la Confédération canadienne.

On ne saurait exiger de chaque Canadien français qu'il soit constamment à l'affût des atteintes portées aux divers éléments constitutifs de l'âme nationale. C'est l'oeuvre de quelques sociétés ou associations, formées dans l'unique but d'aider la race à vivre, c'est l'oeuvre aussi de quelques éclaireurs, conférenciers, écrivains, journalistes.

Les Canadiens français sont disséminés dans nos neuf provinces. Comment maintenir entre eux cohésion, unité, persévérance dans les efforts? Nos sociétés nationales et d'éducation peuvent à ce point de vue jouer un rôle de premier plan. Ce sont les intermédiaires désignés pour faire entendre auprès des autorités civiles la voix de nos compatriotes, obtenir pour eux une plus grande influence politique. Pour cela il faut une plus intime coopération entre nos diverses sociétés nationales. Elle ne sera réalisée que par l'existence d'un organisme central, trait d'union entre ces associations multiples formées chez les Acadiens, les Franco-Américains, les Canadiens français de l'ouest, de l'Ontario et du Québec. Quelques hommes s'efforcent présentement de mettre sur pied ce conseil central, ce comité exécutif de nos sociétés nationales. Souhaitons que ce projet aboutisse et leur assure enfin un maximum d'activité et de succès.

Un peu partout quelques hommes dévoués, mus en

tout premier lieu par le sens de la race, stimuleront les énergies, tiendront éveillée cette opinion publique si aisée à s'émeouvoir, mais si prompte aussi à oublier, pour des sujets de secondaire importance, les grands actes et les gestes sauveurs d'une nationalité. Ah! si les Canadiens français savaient l'urgence, la constante nécessité d'avoir aux écoutes, aux avant-postes quelques hommes dévoués, capables de sacrifices, assez courageux pour crier au danger. Il y a toujours eu, il y a encore parmi nous quelques compatriotes n'ayant qu'un dieu l'argent, prêts à vendre les meilleurs intérêts du Canada français. Ils ne craignent qu'une chose, la lumière. Qui les exposera au grand jour?

A la minute où j'écris cette page, entre un ami dont le dévouement à la cause française ne s'est jamais ralenti. Aux premiers mots échangés, perce la tristesse que lui causent le zèle, que d'après lui, dépensent présentement quelques-uns de nos guides pour affaiblir davantage les Canadiens français au point de vue économique, l'insouciance qu'ils manifestent à sauvegarder l'avenir de notre race, leur indifférence totale en face de ses destinées. « J'en suis profondément peiné », dit-il, « Il faudrait montrer au peuple tous ces événements d'ordre industriel que l'on cache, mais qui vont mettre les Canadiens français en servage sous la domination de l'argent américain. Qui profite d'une telle politique? Quel journaliste sans peur allumera la lanterne? Ah! si les circonstances me le permettaient, avec quel entrain, avec quel souffle patriotique je recommencerais les luttes anciennes. »

Un peuple ne peut poursuivre sa route sans posséder quelques hommes de cette espèce. Pourquoi ces gardiens, ces vigies, ces entraîneurs sont-ils si rares parmi

nous? Leur sort, fait de désintéressement, n'est guère envié. Ceux qui se croient sages les traitent de patrio-  
tards et d'extrémistes. La foule les ignore. A ces lut-  
teurs il reste une joie, la conviction d'être parmi les plus  
utiles serviteurs de leur nationalité.

ANTONIO PERRAULT.

### LE VOYAGE DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE.

Nos frères de l'Ouest reviendront prochainement nous faire visi-  
te. Nous faisons le voeu que le voyage leur soit encore plus pro-  
fitable que celui de l'année dernière. Nous, du Québec, n'allons  
pas nous méprendre: ces compatriotes viennent ici pour autre cho-  
se que visiter une parenté ou recueillir des réceptions officielles.  
Au principe de ces voyages il y a l'intention très nette de fonder et  
développer l'entr'aide parmi les groupes canadiens-français  
de notre pays. Ce n'est pas pour rien qu'on les appelle des voyages  
de « Survivance ». Nos compatriotes de l'Ouest viennent, en som-  
me, demander au vieux Québec, ce qu'il entend faire et ce qu'il  
peut faire pour les aider à survivre. Ils demandent des actes plus  
que des phrases. Nous espérons que, cette année plus encore que  
l'année dernière, on permettra à leurs représentants de se faire  
entendre, de dire fortement ce qu'ils veulent. Une aide, comme  
celle que tous les groupes français sollicitent du Québec, ne peut  
se donner au cours de rencontres fortuites, ou même annuelles,  
entre gens — pas toujours les mêmes — et qui se voient à la  
course, un jour ou deux. Une aide effective, persévérante, ne peut  
procéder que d'un organisme permanent dont ce serait l'occupa-  
tion unique ou du moins dominante. Voilà ce que l'on attend du  
Québec. Nos chefs des sociétés nationales y ont-ils songé? Avons-  
nous trouvé la vraie formule de cet organisme? Nos frères de  
l'Ouest, en pourront-ils délibérer librement avec nous? Sont-ils  
prêts, sommes-nous prêts à prendre sur nos épaules les frais et le  
fardeau d'une pareille fondation? A toutes ces questions le voyage  
de la survivance devrait donner une réponse claire et décisive.

## UTILISONS SAINT THOMAS D'AQUIN

La littérature thomiste s'enrichit tous les jours. C'est une preuve, non plus d'une renaissance saluée avec allégresse, mais d'une activité philosophique grandissante. Le thomisme reconquiert dans les milieux universitaires la place qu'il a longtemps occupée. Quelle avance depuis les encycliques de Léon XIII jusqu'au geste de Benoît XV faisant insérer dans le Code un article qui rend obligatoire dans l'Eglise l'enseignement de saint Thomas ! A ces progrès indiscutables il ne faudrait pas assigner que des causes externes. Les plus décisives sont intrinsèques : le thomisme satisfait un besoin de discipline intellectuelle. Intellectualisme cartésien, positivisme, subjectivisme, anti-intellectualisme, tous ces systèmes abusent de l'intelligence humaine en la livrant à l'anarchie. Concevoir l'entendement sur le type de l'intuition angélique, ne lui réserver que les seuls faits, la munir de formes *a priori*, méconnaître son pouvoir cognitif, c'est la mutiler dans son opération. Qu'une doctrine s'impose qui ne triche ni avec les faits ni avec les principes, cela suffit pour que les esprits sérieux s'en réclament. La scolastique a été appelée par Bergson lui-même « la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine ». Bien des faits dans l'histoire de la pensée spéculative démontrent la justesse de cette assertion. Disciples des pragmatistes et des pluralistes anglo-saxons, des philosophes américains, ceux qu'on appelle les néo-réalistes, retrouvent par la seule logique d'esprits curieux s'arrachant à l'erreur, la grande idée traditionnelle : l'impossibilité d'absorber dans les lois universelles et nécessaires de la science la contingence des évé-

ments individuels. Ils mettent ainsi le doigt sur quelques-unes des normes de la spéculation rationnelle.

Depuis quarante ans, et même plus, nos collègues classiques n'ont pas enseigné autre chose que la doctrine de saint Thomas d'Aquin avec les manuels de Zigliara, Liberatore, San Severino, Lortie. C'est à tous ceux qui ont eu une initiation philosophique, et au public plus large dont la vie est inséparable de l'étude, que nous disons : utilisons saint Thomas.

Pour cela, il faut ouvrir la *Somme* qui ne devrait pas être familière au seul théologien. N'en ayons pas peur, car, dit l'Angélique docteur avec sa bonhomie habituelle, elle est écrite pour les commençants. Le laïque instruit y trouverait des réponses toutes faites aux grandes questions qui relèvent de la morale. La *Somme* ne lui donnerait pas toute la science sur le point qui l'intéresse, mais elle développerait en lui un état d'esprit droit et sage. Cette fréquentation est maintenant facilitée grâce à la nouvelle édition de la *Somme* par la *Revue des Jeunes*. Déjà quatre volumes ont paru ; *La prudence*, par le R. P. Noble, O. P. ; *Dieu*, par le R. P. Sertillanges, O. P. ; *La vie humaine*, par le R. P. Lemonnyer, O. P. ; *Les actes humains*, par le R. P. Gillet, O. P. Voilà une excellente occasion d'orner sa bibliothèque d'une indispensable collection qui comprendra une trentaine de volumes.<sup>1</sup>

Il existe d'ailleurs toute une bibliographie à l'usage de ceux qui veulent enrichir leur intelligence de notions philosophiques plus complètes que celles des manuels.

<sup>1</sup> On peut s'abonner à cette collection en donnant son nom à notre gérant, 1735, rue Saint-Denis. La série brochée se vend 60 sous l'exemplaire ; la série reliée, 90 sous l'exemplaire.

Citons M<sup>sr</sup> Legendre et son *Introduction à l'étude de la Somme théologique*; le Père Berthier, O. P., qui résume brièvement la *Somme*; le Père Pègues, O. P. et l'*Initiation Thomiste*; le Père Sertillanges et ses deux magnifiques ouvrages: *Saint Thomas d'Aquin* et la *Morale de saint Thomas*; Jacques Maritain et ses deux premiers volumes d'un cours de *Philosophie scolastique*; le Père Gillet, O. P., et *La morale et les morales, La valeur éducative de la Morale catholique*; E. Gilson et son *Saint Thomas d'Aquin*.

Il y a encore le cardinal Mercier, le Père Peillaube, Mgr Farges, etc. Ceux que ne rebutent pas les grands ouvrages liront les *Conférences* de Monsabré sur le Dogme et celles du Père Janvier sur la Morale. La prédication de ce dernier est un commentaire de la seconde partie de la *Somme*. Les audacieux — *audaces fortuna juvat* — iront tout droit au *Commentaire français et littéral de la Somme* du Père Pègues.

Cette utilisation de la littérature thomiste et de saint Thomas lui-même diminuera le nombre des gens qui se disent ou se croient thomistes sans avoir jamais lu une page de la *Somme* et dont la curiosité s'arrête aux manuels vieilliss. Ceux-là ne feront pas avancer chez nous la Science de la Sagesse.

Il importe cependant que nous ayons une vie philosophique comme tous les pays civilisés. Nul doute que le thomisme, vécu comme une doctrine de pensée et d'action, mais non pas conservé comme un formulaire commode, peut mettre de l'ordre dans nos aspirations et servir d'axe à notre idéal intellectuel alourdi par trop de velléités.

Hermas BASTIEN.

## UN AN DE PROPAGANDE <sup>1</sup>

---

Eh bien, nous avons vécu encore un an. La douzaine de membres du Comité de propagande canadienne-française de Paris se réunissait chaque mois, rue Léon Vaudoyer. On dressait des plans, on discutait, on parlait du pays, on vidait même parfois une coupe de champagne en l'honneur d'un hôte de marque... C'est ainsi qu'un soir de décembre, René Bazin rencontrait, rue Vaudoyer, les membres du Comité. Son bon sourire nous mettait vite à l'aise, et nous écoutions l'auteur des Oberlé nous refaire des contes de Bonne Perrette en nous parlant du Paris charitable.

En janvier, c'était Maurice Vaussard. Belle figure de jeune... la génération qui monte, qui est déjà montée. Et Maurice Vaussard, psychologue averti, fervent de Dante et de tout ce qu'il y a de beau en Italie, nous exposait ses vues sur de plus étroites relations entre Français et Canadiens dans la Ville-Lumière.

D'autres personnalités devaient venir ainsi prendre contact avec le groupe d'étudiants. Car beaucoup de Français s'intéressent à nous et voudraient faire quelque chose. Ne mentionnons que Charles Flory, Emile Lauvrière, Mgr Beupin, Henry Bordeaux. Encore faut-il que nous remuions le petit doigt et que personne ne vienne mettre des bâtons dans les roues! L'an prochain, nous recevrons ainsi d'autres Français de marque pour

<sup>1</sup> Je renouvelle ici mon appel à la générosité des lecteurs et amis de l'*Action française* pour que notre Comité puisse continuer de vivre. La caisse est vide. Il nous faut peu de chose. Qu'on nous fasse l'aumône!

mieux connaître la vraie France, par eux, et par eux aussi nous faire mieux connaître.

Pendant l'année scolaire, le Comité n'a pas oublié les messes pour les Canadiens. L'église des Etrangers nous ouvrit encore ses portes et nous eûmes trois prédicateurs de choix. Ce fut d'abord Mgr Baudrillart, l'éminent recteur de l'Institut catholique, qui devait aller sur les rives du Saint-Laurent en avril dernier... Mais... Il laissa tomber sur son bel auditoire de Canadiens et de Français, les paroles de vérité et les sages conseils, le tout, de la plus élégante manière.

Au seuil de l'année nouvelle, l'abbé Gasque lui succéda. L'abbé Gasque ! un méridional, originaire du pays de Montcalm. Il nous en parla délicieusement, rapprochant Notre-Dame de Vauvert, de Carillon, de Sainte-Anne-de-Beaupré. Et après lui, c'était le Père Janvier ! Ce jour-là, le très aimable Mgr Chaptal que les Montréalais connaissent maintenant, honorait de sa présence la pieuse réunion. La robe blanche du célèbre dominicain s'inclina et l'évêque bénit l'orateur de Notre-Dame. La voix qui, pendant près de 25 ans, tomba de la chaire fameuse sur les plus beaux auditoires d'hommes, s'éleva cette fois pour un petit groupe de Canadiens anxieux et attentifs. Oh ! la voix puissante ! Oh ! le geste noble ! Oh ! la forte doctrine ! Droits de Dieu, devoirs de l'Etat et de la société, influence néfaste du libéralisme sous toutes ses formes : tel fut le thème du trop court sermon.

A chacune de ces messes, que disait un prêtre canadien, des artistes du pays nous prêtaient leur précieux concours. Doyon, conduit par une main amie, montait à la tribune de l'orgue ; Saint-Hilaire mettait toute son âme en son violon ; la chaude voix de Gravel courait sous les voûtes de l'ancienne église des Jésuites ; l'aimable

Madame Delage, la charmante Camille Bernard chantaient les mots qui font prier. Et à la sortie, chacun se retrouvait; on s'interpellaient. . . Ce n'était plus la rue de Sèvres, ni le Bon Marché, mais une rue de Québec ou de Montréal, par un beau dimanche ensoleillé!

Il y eut enfin les conférences. Le Père Lamarche, toujours souriant, — qui vient de décrocher avec succès sa Licence ès Lettres à la Sorbonne, — parla devant les étudiants catholiques étrangers, au cercle de la rue Madame. Mgr Beaupin, l'ami dévoué, présidait, et les auditeurs apprirent ce soir-là ce qu'était la littérature canadienne. Ils l'apprirent très bien; car le Père Lamarche s'y connaît, et il sut leur en indiquer, en termes galants, les caractères essentiels.

Comme le signataire de ces lignes a plus de temps et plus d'occasions, les six autres conférences lui échurent. L'Université de Montréal avait voulu se faire représenter aux fêtes du Cinquantenaire de l'Université catholique de l'Ouest. Le très aimable curé-doyen de Beaugency arrêta au passage, sur la ligne Paris-Angers, et le conférencier et sa boîte de projections. La salle paroissiale était remplie. Quelles bonnes heures j'ai passées là, entouré de sympathies, en ce clair dimanche de décembre. Les rues de Beaugency étaient couvertes de neige, et les cœurs étaient chauds! . . .

Au lendemain des magnifiques solennités d'Angers, une petite note, dans les journaux locaux du matin, annonçait pour le soir une conférence avec projections sur le Canada. Le recteur de l'Université, Mgr Guy, avait des doutes sur le succès de la conférence, côté auditoire, disait-il charitablement. . . La salle de l'Université était comble à huit heures. Quand on parle du Canada à Angers, tout le monde remue. J'avais encore dans l'oreil-

le le bruit des acclamations de la veille et de l'avant-veille. Le doyen de la Faculté de Droit, l'admirable père du héros du Dixmude, le comte du Plessis de Grenédan présenta le conférencier à ce magnifique auditoire. Comment ne pas faire bien dans de telles circonstances ?

Et puis ce furent d'autres conférences : à Saint-Lambert de Vaugirard, grâce au bon ami Pasteur, l'ancien président de la Fédération nationale des étudiants catholiques de France ; à Clamart, sous les auspices de la section locale de la Ligue patriotique des Françaises ; à Versailles où les jeunes filles voulaient connaître la poésie canadienne ; au siège de l'Association Fénelon, avenue de l'Observatoire, avec le gracieux concours de Mlles C. Bernard et Annette Lassalle, par l'intermédiaire de Mlles Lavallée.

Et chaque fois le même accueil ; chaque fois les mots aimables. Espérons que nous cesserons d'être bientôt des inconnus pour la plupart des Français. « Aide-toi... »

\* \* \*

Nos activités s'arrêtent-là. Nous recommencerons bientôt, renouvelant les cadres. Car, chaque année, des vides se produisent. Nous n'avons plus l'abbé Caillé, l'abbé Caza, ni Barbeau, ni Smith, ni Guénette qui travaillaient ferme aussi. Il reste Saucier, Labarre, Caumartin, Barré, le Père Lamarche... Mais Beudoin retourne au pays. Nous attendons des recrues pour continuer l'oeuvre. Avec le concours de quelques Français sympathiques, la collaboration de compatriotes dévoués, nous pourrions remplir encore un beau programme, nous faire mieux connaître et nous enrichir au contact d'esprits d'élite dont Paris ne manque pas. Il faut pouvoir approcher ces derniers. Le Comité peut et doit être l'agent

de liaison idéal. Nous voudrions lui garantir la pérennité.

\* \* \*

Il faudrait maintenant dire ici quelque chose sur les belles fêtes de Troyes et de Neuville. Les journaux de Montréal en ont parlé; et nous devons un sincère merci à Letondal qui ne nous ménage pas, à l'occasion, une généreuse et bienfaisante réclame.

Or donc, le dimanche matin, 30 mai, plus de quatre-vingt Canadiens dont onze prêtres, et une religieuse de Notre-Dame, montaient dans les wagons réservés, à la gare de l'Est. Notre haut-commissaire à Paris, M. Roy, dirigeait la délégation. . . Nous allions à Troyes et à Neuville fêter la mémoire de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. Un ami des Canadiens, M<sup>e</sup> Bloud, avocat à Paris, de concert avec M. Pierre Dupuy, avait émis l'idée d'une célébration franco-canadienne dans la petite patrie du fondateur de Montréal. L'idée avait fait son chemin, comme il n'arrive pas toujours hélas! aux bonnes idées de ce genre. Le Cercle des étudiants canadiens dont Marcel Parizeau est le président, avait pris l'affaire en mains. Des comités s'étaient formés à Troyes et à Neuville. Ça devait être un succès complet. Pour présider cette fête nous avions d'abord voulu demander un personnage français. M. Henry Bordeaux, le maréchal Fayolle, retenus ailleurs ce même jour, s'étaient, à leur vif regret, et au nôtre, récusés. Il n'y avait donc que des Canadiens à descendre du train en gare de Troyes.

On nous attendait, on nous fit visiter rapidement la jolie ville, riche en monuments de la plus grande valeur. Nous allâmes à l'église Saint-Jean où Marguerite Bourgeoys reçut l'eau du baptême. On nous fit voir l'acte

de naissance de la Vénérable conservé précieusement à la bibliothèque, et exposé ce jour-là avec plusieurs ouvrages et documents sur le Canada.

Après le déjeuner nous partions tous pour Neuville. Quelle animation dans ce petit patelin ! A l'entrée un arc de triomphe avec des mots de bienvenue ; partout des fleurs, de la verdure, des drapeaux. Les musiques jouent : trois mille personnes nous acclament ; et nous entrons dans la petite église — menacée de ruine, hélas ! — où Paul de Chomedey fut fait enfant de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Nous y entrons à la suite de M. Roy, du préfet en grande tenue, et des autorités. Un représentant de l'évêque de Troyes nous souhaite la bienvenue dans le diocèse, et le curé de Ville-mour, M. Bodié, desservant de Neuville, qui ne parvient pas à cacher son émotion, nous accueille au pied du maître-autel. L'abbé Caillé remercie, non moins ému, et nous chantons tous le *Tantum Ergo* avant la bénédiction du Saint-Sacrement. Nous ne pouvions mieux commencer les fêtes en l'honneur de Maisonneuve. Nous remplissons un pieux devoir... Ce fut un exemple !

Sur la place de la mairie qui porte le nom de Paul de Chomedey, la foule est compacte. Elle écoutera religieusement les quatre discours et la musique. M<sup>e</sup> Gateau, notaire à Estissac, l'âme de cette fête, dans la région de Troyes, avec M. Ployé, sut trouver les mots touchants. Nous lui devons pour cela et pour tout le reste, l'expression la plus vive de notre reconnaissance.

Quand tout fut fini, quand l'orchestre eut très bien joué des airs canadiens, quand la chorale eut jeté dans l'air les paroles naïves de quelques-unes de nos vieilles chansons, nous avons vidé une coupe à la santé de la France et du Canada.

Accompagnés par les saluts du maire de Neuville, de ses adjoints et de toute la foule joyeuse, nous avons alors regagné Troyes où divers groupements de la ville (chambre de commerce, syndicat d'initiative, etc.), nous offraient un magnifique banquet.

Un peu après neuf heures, nous nous retrouvions dans nos wagons, ravis comme des écoliers en vacances. Tout chantait, tout riait... et le train se mit en marche vers Paris. Les bourses s'ouvrirent alors d'elles-mêmes. En quelques minutes nous avons recueilli six cents francs. Le curé de Villemour en reçut quatre cents pour l'église de Neuville, et le maire, M. Raby, deux cents pour fonder un prix d'histoire à l'école communale. Ce prix — humble à la vérité — s'appellera le prix Paul de Chomedey.

Et dans dix ans?... et dans vingt ans?... *Haec olim meminisse juvabit...*

Jean BRUCHESI.

Biarritz, septembre 1926.

### VŒU FORT OPPORTUN.

« Nous ne dirons jamais assez combien il importe, pour la conservation de la foi et la sanctification des âmes dans l'attachement et l'obéissance à l'Eglise romaine, que les Evêques dans leurs diocèses, comme les curés dans leurs paroisses, soient en pleine sympathies d'idées, d'esprit et de langage, avec la masse de leurs ouailles. Et dans un pays comme le Canada, où les deux langues maîtresses, le français et l'anglais, sont égales aux yeux de la loi, cette question de la nomination des Pasteurs de même race, de même parler que la majorité des fidèles, ne devrait, semble-t-il, fournir l'objet d'aucune contestation sérieuse ». Ce vœu si opportun, nous le trouvons dans un remarquable article de Mgr L.-A. Pâquet : L'Eglise et les clergés nationaux, *Le Canada français*, octobre 1926. Que de malaises, en effet, disparaîtraient de l'Eglise du Canada comme de l'Eglise des Etats-Unis si tous les pasteurs voulaient se rappeler cette simple et primordiale vérité, que la fin du ministère évangélique n'est pas d'angliciser les âmes, mais de les sanctifier!

## A PROPOS D'ÉCLAIREURS

---

L'*Action française* entretenait récemment ses lecteurs de ce moyen de formation des adolescents que les Français appellent le *scoutisme*. Son but était moins de propager cette institution que de veiller à ce que ses méthodes, si elles s'introduisent chez nous, soient adaptées à notre milieu, à notre tempérament. En agissant ainsi nous avons conscience de répondre aux vues, maintes fois exprimées, des fondateurs et des propagateurs du *scoutisme* en Europe.

C'est pour aider à cette délicate adaptation que nous publions aujourd'hui une rédaction de la loi des Eclaireurs, préparée par quelques éducateurs de chez nous, sympathiques au mouvement. Fidèles à l'esprit qui animait le fondateur de l'association des *Boy Scouts*, Sir Robert Baden-Powell, ces personnes ont voulu proposer au jeune Canadien français un idéal de vie, quelques-unes des qualités que notre peuple doit cultiver, quelques défauts qu'il doit corriger.

Cette rédaction offre donc des variantes assez considérables, si on la compare à celle des Anglais, des Français ou des Belges.<sup>1</sup> La promesse cependant, reste à peu près la même, et l'on a gardé, pour la loi, le nombre de dix articles. Mais l'ordre de ces articles a été modifié. En premier lieu on place l'observation des devoirs reli-

<sup>1</sup> On pourra juger des différences qui distinguent cette loi de celle des *Scouts de France* (association catholique) en se reportant à l'article du R. P. Adélaré Dugré, publié dans l'*Action française* de janvier 1926, ou à sa brochure intitulée *Eclaireurs canadiens-français*, publiée dans la série de l'Ecole sociale populaire.

gieux et le respect de la morale. On précise ensuite quelque peu le devoir patriotique du Canadien français, puis les devoirs envers le prochain. Les six derniers articles se rapportent à la formation personnelle du jeune homme. Au lieu de se contenter, comme dans les autres pays, d'indications très vagues, on a voulu spécifier davantage les qualités et les défauts qui doivent exercer la vigilance et l'effort de nos jeunes garçons. On a souvent constaté, en effet, que les adolescents sont peu enclins à chercher des applications personnelles des principes généraux qu'on leur propose et peu habiles à les découvrir.

Cette rédaction, d'ailleurs, pas plus que celle des autres pays, ne dispense du commentaire oral qu'à chaque réunion le chapelain ou l'instructeur fait des divers articles de la loi des Eclaireurs.

On constatera facilement que ce programme de vie, spécialement destiné aux Eclaireurs, pourrait être proposé à bien des jeunes gens du même âge qui n'entrent pas dans les cadres de cette association et qui n'en pratiquent pas les méthodes. C'est pourquoi nous pensons que sa publication aura pour un grand nombre plus qu'une utilité documentaire. Quant à ceux qui, chez nous, se proposent de répandre ce mode d'amusement et de formation, ils ne devraient pas négliger les suggestions qui y sont contenues. Nous réproverions des tentatives qui ne se préoccuperaient pas suffisamment d'adapter les pratiques du *scoutisme* aux habitudes et aux aspirations de nos compatriotes. Ce serait méconnaître le principe fondamental de cette institution que de vouloir, par souci de littéralisme ou par désir d'imitation servile, soumettre aveuglément nos petits Canadiens à des procédés qui ont pour but premier de former

de bons Anglais ou des Américains d'un type supérieur. Ce sont nos défauts qu'il faut corriger, nos qualités, nos heureuses tendances qu'il faut développer, non celles des autres. Imitons Baden-Powell qui, voulant retremper le caractère de ses compatriotes, « a fait le bilan impitoyable des défauts et des vices actuels de son peuple, contre lesquels il a dressé les vieilles vertus des héros de sa race. Ayant construit un idéal humain bien anglais, c'est-à-dire capable de séduire des imaginations et des coeurs de garçons anglais, il leur a proposé les formules, les gestes, les règles les mieux faites pour susciter les enthousiasmes anglais ».<sup>2</sup>

Les rédacteurs de la loi des Eclaireurs canadiens-français ont voulu faire de même pour nos adolescents. On reconnaîtra sans peine qu'ils ont mis le doigt sur plusieurs faibles de notre caractère. La fierté religieuse et patriotique, la logique de la foi, l'esprit de sacrifice, la franchise, la constance, le bon langage, le respect du bien d'autrui, voilà ce qu'ils invitent nos garçons à cultiver. Ils insistent particulièrement sur une qualité qui nous manque trop souvent : la dignité, l'ambition saine de l'estime des autres. Voici comment ils formulent leur rêve : « L'Eclaireur est courtois et chevaleresque, droit dans ses intentions, franc dans ses paroles, fidèle à ses promesses, distingué dans sa tenue et ses manières . . . Il est ponctuel, soigneux dans les détails, constant dans ses entreprises, régulier dans ses habitudes . . . » Puisse-t-on réaliser un pareil type de jeune homme et le multiplier dans nos écoles et nos places publiques !

<sup>2</sup> P. Doncoeur, *Etudes*, Paris, 5 mars 1926, page 533.

Voici ces règles :

## ECLAIREURS CANADIENS-FRANÇAIS

### PROMESSE

*Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage :*

*A servir de mon mieux Dieu, l'Eglise et la patrie,*

*A rendre service au prochain,*

*A observer la loi des Eclaireurs.*

### LOI

1. *L'Eclaireur pratique fièrement sa religion et lui reste fidèle dans tous les actes de sa vie. Il est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actions.*

2. *L'Eclaireur canadien-français aime son pays, tout spécialement le Canada français. Il est fier de ses origines, fidèle au passé, confiant dans l'avenir de sa nation. Il aime sa langue et s'efforce de la bien connaître et de la parler correctement.*

3. *L'Eclaireur met son honneur à mériter confiance. Il est ponctuel, soigneux dans les détails, constant dans ses entreprises, régulier dans ses habitudes.*

4. *L'Eclaireur est l'ami de tous, surtout des Eclaireurs. Il cherche à se rendre utile et secourt volontiers son prochain, même au sacrifice de ses goûts.*

5. *L'Eclaireur est courtois et chevaleresque, droit dans ses intentions, franc dans ses paroles, fidèle à ses promesses, distingué dans sa tenue et ses manières. Il évite les jurons, les mots grossiers, la fourberie, l'impolitesse.*

6. *L'Eclaireur aime la nature et voit Dieu partout dans l'univers. Il observe les personnes, les lieux, les animaux, les plantes.*

7. *L'Eclaireur obéit sans réplique et ne fait rien à moitié. Il se soumet volontiers à ses parents et à ses supérieurs. Le devoir de l'Eclaireur commence à la maison.*

8. *L'Eclaireur est courageux. Il sourit et chante dans ses difficultés.*

9. *L'Eclaireur est économe, travailleur, respectueux du bien d'autrui. Il aime à s'instruire et développe toutes ses aptitudes. Il se prépare à devenir un bon citoyen.*

10. *L'Eclaireur est propre. Il observe les lois de l'hygiène et prend soin de sa santé. Il prévient les accidents et veille à la sécurité des autres.*

DEVISE: *Prêt.*

PATRON: *Saint Tharcisius.*

FETE ANNUELLE: *La fête de Dollard, le 24 mai.*

\* \* \*

Encore une fois, l'*Action française* n'assume pas la tâche de créer chez nous des troupes d'Eclaireurs ou de fonder une association nouvelle. Elle croit pourtant que ceux qui y travaillent avec un tel programme font oeuvre utile et méritent d'être encouragés. Du reste, les encouragements ne leur manquent pas et ces encouragements viennent de haut. Tout récemment encore une revue italienne, *Fede e Ragione*, ayant attaqué le scoutisme catholique, l'*Osservatore Romano*, organe officieux du Souverain Pontife, répondit assez vivement à l'attaque dans un éditorial que résume la *Croix de Paris* (6 septembre

1926). On n'attaque le *scoutisme* catholique, dit l'auteur de la réponse, que parce qu'on ne le connaît pas. Il est basé sur l'esprit religieux et favorise grandement les vocations sacerdotales et religieuses. « Si le *scoutisme* catholique a des défauts ou des imperfections, ajoute-t-il, ses directeurs officiels sauront veiller constamment à les corriger. »

Ces méthodes de formation ont été adoptées par les catholiques de France, de Belgique, d'Italie, d'Angleterre, de Pologne, d'Espagne; elles y font du bien et ne semblent pas prêter aux graves abus que l'on redoutait: pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous, si nous prenons soin de bien les acclimater et de bien les appliquer?

Jean TAVERNIER.

### LA MORT DE SAINT FRANÇOIS.

Ce n'est point, faute de bonne volonté, si les grandes fêtes franciscaines n'ont pas eu plus d'écho dans l'*Action française*. Comme tout le monde, nous aurions voulu payer notre hommage aux premiers missionnaires de la Nouvelle-France. Mais l'*Action française*, oeuvre de dévouement, ne réalise pas toujours ses désirs, même les plus légitimes. Recueillons pourtant, d'une poésie de haut vol de M. Jules Tremblay, que l'espace nous empêche de citer en entier, cette strophe éloquente:

*O Pitié! cri vainqueur d'espérance et de peine,  
Toi qui menas au Christ la haire et le bourdon  
Par les chemins ravis de gloire franciscaine,  
Sept siècles t'ont clamé dans la foi du pardon;  
Car tu prêches la paix, l'amour et l'abandon,  
Sanglot d'âme éperdu de l'âme franciscaine!  
L'Évangile t'aimait. François te trouva beau.  
Et l'Église, en prière auprès d'un saint tombeau,  
Enseigne ta douceur à la détresse humaine.  
Reprends ton vol avec la force du Crédo,  
Et sois le cri d'un Monde émergé de la plaine!*

## VOS DOCTRINES ?

L'histoire serait une science vaine ou un amusement de dilettante, si elle ne consistait que dans la résurrection intégrale des époques disparues. Après avoir pris connaissance des actes de l'humanité, l'historien tente de relier le passé au présent, et s'efforce de scruter l'avenir.

Or ce précieux dépôt de nos ancêtres, avons-nous su le conserver intégralement ? Pourrons-nous le transmettre aux générations futures tel que nous l'avons reçu ? Bref, la situation actuelle de notre peuple est-elle digne du passé et répond-elle de l'avenir ? Voilà bien les questions complexes et troublantes qui, tôt ou tard, se présentent à l'esprit de l'historien contemporain du Canada. L'importance de semblables enquêtes s'impose puisqu'elles visent l'existence même et la survie de la minorité française du nouveau monde. On nous saura gré, sans doute, de passer en revue certaines solutions du problème et de discuter quelques hypothèses, à la lumière des enseignements du passé et des réalités de l'époque actuelle.

\* \* \*

De tous temps, depuis 1608, des esprits pessimistes ont prophétisé la mort prochaine de la colonie laurentienne. Avant la conquête, il ne manquait pas de calomniateurs pour colporter leurs mensonges aux quatre coins de l'Europe et décourager ainsi des immigrants impatientement désirés. Lorsque le Canada devint possession britannique, l'avenir de la race française d'Amérique parut voué à un lamentable insuccès. Les vaincus

devraient accepter les conditions des vainqueurs. Quelle résistance pouvaient opposer soixante-cinq mille hommes à la marée montante de l'immigration anglaise et au pouvoir de succion d'un voisin déjà puissant? Cette poignée de Français devait se résigner à mourir en beauté dans l'immortelle attitude du soldat de Carillon.

A la défaite de 1760 succédèrent quelques rares moments d'accalmie. Le peuple canadien-français en profita pour consolider ses positions. Une à une, ses libertés lui furent accordées jusqu'au jour où l'Acte confédératif le rendit maître de la province de Québec. L'année 1867 marqua un triomphe pour notre nationalité: pour la première fois depuis la conquête, vainqueur et vaincu traitaient d'égal à égal. Toutefois la majorité anglo-saxonne du pays entendait bien ne pas suivre les directions de quelques-uns de ses chefs les plus autorisés. Nonobstant l'esprit du pacte fédératif, elle avait résolu d'empêcher l'expansion naturelle et légitime de la minorité en dehors de la province de Québec. Tous les partis politiques, toutes les sectes, ouvertement ou à la dérobée, se liguaient contre les fils des découvreurs et opposaient un front commun aux progrès de la pensée catholique et française. En de si graves occurrences, maints esprits pondérés optèrent pour le parti du plus fort. Mieux valait, disaient-ils, faire cause commune avec l'ennemi que de prolonger une douloureuse et inutile agonie.

Depuis cette époque, la situation s'est profondément modifiée. Aujourd'hui, la race française semble avoir gagné le respect de ses adversaires. Bon gré, mal gré, on lui accorde sa place au soleil. On lui concède même des qualités distinctives auxquelles plusieurs Anglo-saxons protestants rendent un juste hommage. On reconnaît

que la religion catholique et l'esprit conservateur des Canadiens français constituent le plus ferme rempart canadien contre le communisme asiatique. Un publiciste anglais de marque constatait récemment que l'habitant canadien-français était peut-être cent ans en arrière de la civilisation — c'est là, on le pense bien, une hypothèse toute gratuite — mais qu'il se trouvait également de cent ans plus près du bonheur. Cette joie de vivre, bien française, cet optimisme permanent, un autre Anglo-saxon, protestant notoire, l'attribuait dernièrement aux heureuses influences du catholicisme, cette religion pacifiante entre toutes. Voici quelques facteurs qui expliquent le succès de plusieurs des nôtres sur la scène du monde national, voire même international : l'élection d'un Canadien français à la présidence de la Société des Nations est l'indice révélateur de la marche ascendante de notre nationalité.

Toutefois l'ère des discussions, des critiques et des prophéties sombres n'est pas close. Plusieurs penseurs doutent encore de l'ultime survivance de la race française en Amérique. A l'appui de leur thèse, ils invoquent un déterminisme historique et l'expérience de l'ancienne mère patrie, la France.

\* \* \*

Il semble bien tout d'abord que la destinée de la France et du Canada-français soit tissée du même fil : la même religion rend ces deux peuples frères ; le même idéal anime l'âme des missionnaires français et canadiens-français qui, aujourd'hui encore, quittent leurs foyers respectifs pour annoncer la bonne nouvelle aux peuplades barbares ; le même amour du vrai et du beau constitue la caractéristique de la race latine de l'ancien

et du nouveau monde ; la même langue les unit. De plus les origines de la mère-patrie et de la colonie se confondent en une pensée identique : baptême de Clovis à Reims ; en terre canadienne érection de croix par Jacques Cartier et Samuel de Champlain.

Or si le génie de la France brilla d'un inoubliable éclat au siècle classique, il se manifesta sous un tout autre aspect au XVIII<sup>e</sup>, sans subir de modifications essentielles au XIX<sup>e</sup> et au commencement du XX<sup>e</sup> siècle. Aussi bien la France officielle de l'époque actuelle, la France de la Révolution a rompu en visière avec ses traditions : elle cherche son salut dans la raison seule et non plus dans la foi ; elle a renversé le « trône et l'autel » pour ériger à leur place le dogme de la souveraineté du peuple ; elle a transformé son enseignement et, par l'intermédiaire de préceptes importés de nations étrangères ou ennemies, elle a rêvé de substituer à l'antique morale chrétienne, une morale laïque, résultante de la solidarité humaine.

Ce changement subit, cette volte-face complète de la France ancienne, ne devrait-il pas avoir tôt ou tard sa répercussion dans la France laurentienne ? A trois ou quatre siècles de distance l'esprit latin des habitants du Québec n'est-il pas destiné à subir, lui aussi, la réaction fatale d'un âge d'autorité ? Quelques-uns de nos cousins d'outre-mer l'affirment avec d'autant plus de conviction qu'ils croient découvrir chez nous les premiers symptômes du mal dont ils ont déjà eu tant à souffrir. Il est nécessaire de connaître cette thèse ; après avoir souligné nos qualités et reconnu loyalement nos défauts, après avoir marqué les progrès ou les reculs de la race depuis l'époque des pionniers, il sera loisible de former des conjectures.

Les tenants d'une révolution prochaine au Canada-français, analogue dans ses principes sinon dans ses faits, à celle de l'ancienne mère-patrie, ne manquent pas d'attirer l'attention sur le recul matériel et moral que la race aurait accepté depuis les premiers temps de la colonie.

Recul matériel d'abord. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le roi de France demandait de ne pas affaiblir l'établissement de Québec en multipliant les postes trop avancés. L'esprit d'aventure de nos pères ne tint nullement compte de ce sage conseil et planta le drapeau fleurdelisé dans les glaces de la baie d'Hudson comme dans les terres de l'Ouest canadien, et jusque sur les rives convoitées du Mississipi. Une douloureuse expérience ne semble pas nous avoir rendus plus sages. Depuis plusieurs années, l'Ouest canadien attire des fils du vieux Québec; en retour d'une aisance relative qu'il promet de leur procurer, il exige trop souvent, hélas, la transformation de la mentalité des nouveaux venus et la fusion des qualités individuantes d'immigrants si divers en un tout amorphe. Quelle triste saignée pour un peuple? De plus, objecte-t-on, deux millions de Canadiens français ont franchi la frontière pour chercher fortune aux Etats-Unis. Aujourd'hui ils ne songent plus à revenir dans leur village; quoique plusieurs d'entre eux aient sauvé leur foi et leur langue, ils ne peuvent plus apporter à leur patrie d'origine le concours de leur vote et de leur or. Comment croire à l'avenir d'une race dont près de la moitié de ses fils passe à l'étranger pendant que l'ennemi numériquement supérieur accroit sans cesse ses forces par l'immigration? Voilà, affirme-t-on, un premier indice d'affaiblissement général, susceptible d'émouvoir les plus optimistes.

Cet abandon de la province natale ne constitue toutefois qu'un des nombreux facteurs d'un universel fléau auquel la province de Québec n'a pas su se soustraire : la désertion des campagnes. Attirés par l'appât de salaires fixes et d'une vie bruyante, des milliers de fils de paysans émigrent vers les villes opulantes. Une industrialisation à outrance que dirigent des Américains transforme des villages en cités ; à la vie simple des champs succède l'existence compliquée des centres industriels, prélude de la corruption des grands centres. La prospérité passagère qui résulte de cette concentration de richesses ne renferme-t-elle pas dans son sein des germes de décadence et de mort ? Tels sont bien deux des principaux reculs matériels que la race devrait enregistrer.

La baisse des valeurs morales serait encore plus grave. Une seule phrase les résume : les traditions s'effritent ! L'esprit de foi diminue pour faire place à des théories nouvelles et à une mentalité différente. L'honnêteté des anciens jours a disparu. Le lucre compte un nombre sans cesse grandissant de disciples qui plus tard n'ont d'autre préoccupation que la garde jalouse de leurs trésors. Enfin la famille est menacée, sinon détruite. La natalité, encore excellente, n'est plus ce qu'elle était il y a un siècle ou même un quart de siècle. L'autorité paternelle n'ose plus s'exercer devant les exigences des enfants des deux sexes ; ceux-ci, assez souvent, apportent dans le foyer, à la fin du mois ou de la semaine, une somme d'argent aussi considérable que celle du chef de famille. L'égalité des émoluments incitent ces jeunes gens et ces jeunes filles à réclamer l'égalité des droits et des devoirs : la famille, cellule primordiale de la société, en demeure profondément troublée.

A ces causes de perturbations nationales, il faut ajouter l'action constante et souvent hostile de la pensée française, anglaise ou américaine. Voilà quelques-uns des motifs que ne manquent pas d'alléguer certains esprits observateurs. A leurs yeux, nous ne saurions échapper à l'enchaînement de faits que posent des forces aveugles et que multiplie une démocratie universelle, matérialiste et niveleuse.

\* \* \*

Avant d'opposer une contre-enquête à cette thèse pessimiste, il convient de rappeler deux faits qui jettent un jour nouveau sur les destinées de la France canadienne.

Elle est — et pendant longtemps elle demeurera — une minorité, minorité, tant par sa langue que par sa religion, dans un état confédéré peuplé d'Anglo-saxons ; minorité d'une faible influence au sein des populations hétérogènes de l'Amérique du nord. Cette situation comporte des inconvénients mais aussi un avantage, notamment pour une race latine. Elle empêche le plein développement de certaines facultés du peuple français ; elle impose des compromis fâcheux ; elle nécessite de la part de ses chefs et de la plupart de ses enfants un bilinguisme nuisible à la pureté et à la concision de Sa Majesté la langue française. D'autre part, elle contribue à maintenir la discipline dans tous les rangs. Laissés à eux-mêmes, l'esprit de jalousie et l'humeur processive des latins du nouveau monde se donnent libre carrière dans le champ clos des contestations juridiques ou sur la scène des parlements. Toutefois, cette agitation s'apaise, ces déchirements s'évanouissent lorsque paraît l'ennemi commun. Au moment même où le parlementa-

risme français s'épuise dans de stériles discussions que suscite, au Palais Bourbon, la présence d'une infinité de partis, le Canada-français donne le consolant spectacle d'une minorité unie propageant un credo politique bien déterminé. Voilà un fait peut-être unique dans le monde latin, à l'heure actuelle ; on ne saurait trop souligner l'importance d'une pareille situation qui exerce une influence de tous les instants sur l'avenir d'un peuple. Voilà une première distinction qu'il faut établir lorsque l'on tente d'identifier en une même formule les destinées de la France et du Canada-français.

Une autre distinction s'impose. De tous temps, la France s'est livrée à des expériences nationales et religieuses que les peuples voisins s'efforçaient de reproduire : croisades du moyen âge, révolution du dix-huitième siècle, socialisme et humanitarisme de l'époque contemporaine, telles sont trois des principales entreprises qui se déroulèrent à travers les âges et produisirent des fruits utiles ou nocifs. Or le Canada-français, tant par sa situation géographique que par l'état d'esprit de ses habitants, possède l'insigne privilège de pouvoir profiter de l'expérience de l'ancienne mère-patrie sans dépense inutile d'effort ; il peut ainsi concentrer ses énergies sur des problèmes concrets dont la solution assure des bienfaits non plus chimériques mais certains. Un exemple entre mille servira à illustrer cette constatation.

Depuis plus d'un quart de siècle la France a placé son enseignement primaire, secondaire et universitaire sous la tutelle d'une morale laïque. Cette expérience lui a coûté cher ; c'est, du moins, le témoignage d'esprits impartiaux qui se rendent compte de la baisse de la vitalité, de l'influence et du prestige du peuple français depuis 1870. Aujourd'hui une réaction se dessine con-

tre des lois et une morale importées d'outre-Rhin aux applaudissements d'un Bismarck et de la gente militariste de l'Allemagne, plus soucieuse de la décadence que de la grandeur de la France. Il serait donc puéril pour l'élite de la province de Québec de se lancer dans la même aventure: l'échec essuyé de l'autre côté de l'océan est une démonstration probante. Cette faculté pour un peuple de pouvoir mettre à profit, sans aucun frais, l'expérience d'une nation-soeur est un facteur de progrès et un gage de survie.

(à suivre)

Séraphin MARION.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Né le 25 avril 1896, M. Séraphin Marion fit ses études à l'Université d'Ottawa où il conquit le titre de maître ès arts et de licencié en philosophie. En 1920, il décrochait, à l'Université de Paris, le diplôme de Civilisation française, avec la mention: Très bien. En septembre 1920, il devenait professeur de français au Collège militaire de Kingston. En 1923, dans un deuxième séjour à Paris, il conquérait le Doctorat ès lettres, ayant présenté et soutenu, pour thèse principale: *Relations de voyageurs Français en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, et, pour thèse mineure: *Le sentiment de la nature chez J.-J. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre*. En 1924, M. Marion était nommé traducteur en chef aux Archives canadiennes d'Ottawa. Avec son étude sur Pierre Boucher de Grosbois, il vient de gagner l'un des prix du Concours d'histoire du Canada organisé par le gouvernement de la province de Québec.

## VOS DOCTRINES ? . . .

*D'un bel article de M. Esdras Minville, Un pas dans le bon sens, paru dans « L'Actualité économique », septembre 1926, nous reproduisons cet extrait qui en est la conclusion. Ce sont des pages qui méritent la plus grande publicité possible. Elles sont un témoignage, au surplus, de l'état d'esprit d'une portion notable de notre jeunesse qui pense. M. Mainville vient de commenter le résultat des dernières élections fédérales. Il conclut :*

Canadiens français, nous avons plus que jamais l'obligation rigoureuse de réaliser promptement « l'union dans la race ». Le vent semble devoir bientôt souffler du bon côté. Ce n'est certes pas le moment de tirer la voile et de nous abandonner au sommeil qui, hélas ! nous envahit d'habitude si facilement, dès que le temps se met au beau. Nous avons autre chose à faire que d'attacher notre sort au sort aléatoire d'un parti politique et de remettre sans arrière-pensée notre boussole entre les mains d'un capitaine étranger. Appuyer un groupe ne veut pas dire s'y inféoder. Si la politique est autre chose qu'une fumisterie solennelle et un vaste mensonge, il y a lieu, il est vrai, d'espérer. N'oublions pas néanmoins que, pas plus que l'autre, le parti politique monté encore une fois à la direction des affaires, grâce à notre concours unanime, n'a pas toujours récompensé autant que la justice l'aurait voulu notre longue fidélité. C'est donc plus que jamais le moment de tenir l'oeil ouvert et de donner à nos représentants au parlement central des directives assez précises pour qu'ils ne puissent jamais s'en écarter.

Nous permettra-t-on, pour terminer, une remarque à laquelle on ne pourra peut-être reprocher que sa trop rude franchise ? Jusques à quand nos chefs de file —

nous pourrions en aligner au moins dix sur le pavois, dont les noms se pressent sous notre plume, et qui dépassent de quinze coudées les chefs actuels des partis politiques — nous donneront-ils le spectacle affligeant de leur lamentable division? Nous, les jeunes, tenons les yeux fixés sur eux. C'est à eux qu'il appartient de dissoudre les chapelles, de briser les coteries qui nous dressent les uns contre les autres et, les premiers, de dompter l'individualisme forcené qui nous ronge tous ensemble. Oh! la doctrine assez lumineuse pour chasser les nuées qui obscurcissent nos intelligences, assez forte pour capter et relever nos volontés éparses et fléchissantes et les galvaniser en un vouloir irréductible, la doctrine salvatrice qui nous a tant manqué, qui donc en formulera les principes, qui donc en imprégnera les esprits? Qui donc? sinon les chefs, ceux dont l'autorité et le prestige commandent, à la condition toutefois que chacun d'eux veuille descendre de la tour d'ivoire où il se réfugie aujourd'hui si volontiers, que tous ensemble ils consentent enfin à se rencontrer et, d'un geste généreux, apaisent la mêlée et, écartant les griefs pour n'écouter plus que l'appel de leur conscience, préparer avec amour, article par article, dans l'accord d'une même pensée, le credo politique que nous réclamons! Sont-ils, sommes-nous, tous tant que nous sommes, encore capables d'un si grand geste? Nous nous rallions d'un mouvement unanime autour d'un étendard politique. Pourquoi faut-il que nous hésitions si longtemps à nous grouper autour du seul drapeau qui devrait en appeler à notre fierté et à notre sens national: le drapeau canadien-français? Depuis longtemps, nous devrions avoir les yeux rivés à ce labarum, qu'aucune bannière politique n'a jamais égalé et n'égalera jamais en grandeur et en beauté. Et qu'on ne vienne

pas nous parler d'égoïsme de race. Nous ne prêchons pas l'isolement. Nous ne demandons, pour prêter notre plus entière collaboration, que la stricte justice. D'ailleurs, quel homme sensé croira un seul instant que notre déchéance servirait les intérêts de la collectivité canadienne? Pensons à nous d'abord, travaillons pour nous. La population canadienne, sans distinction de race, bénéficiera, politiquement et matériellement, de notre effort pour grandir dans le seul sens logique et admissible: celui que nous indiquent et notre origine et notre génie.

Esdras MINVILLE.

**BULLETIN DE LA LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE L'OUEST**, revue mensuelle. —  
Maison Saint-André, 629, avenue McDermot, Winnipeg.

C'est un intéressant périodique qui en est à sa troisième année de vie. Il est l'organe de la ligue des Institutrices de l'Ouest qui travaille à resserrer en des liens de sympathie toutes celles qui se dévouent à l'enseignement primaire des provinces lointaines. Il reflète à merveille le but de l'association « élite d'institutrices qui veulent porter bien haut le drapeau de la foi, vivre elles-mêmes d'une vie profondément chrétienne, et répandre autour d'elles cette vie divine dans les âmes qui leur sont confiées. » La ligue est sous le bienveillant patronage des archevêques de Winnipeg et de Saint-Boniface, Mgr Sinnott et Mgr Beliveau. Au cours d'une audience, en date du 20 mai 1926, Sa Sainteté Pie XI a reçu la directrice de la ligue, la Supérieure Provinciale des Filles de la Croix du Canada, à laquelle il a dit: « *J'accepte le Bulletin avec plaisir et reconnaissance! Je le bénis... et je bénis les Ecoles de l'Ouest du Canada... les Institutrices... les élèves... l'oeuvre de la Ligue et tous ceux qui s'en occupent.* »

Nous souhaitons donc que cette bénédiction papale soit pour le Bulletin et la Ligue un gage de bienfaisant et durable rayonnement.

H. B.

## ENCORE LE MOT "MENTALITÉ"

La note concernant le mot *mentalité*, parue dans l'*Action française* du mois d'août, a excité grand émoi. Des quatre coins de la province nous ont été adressées des observations et des réclamations en faveur de ce vocable. Il en est même venu de l'Ontario et du Manitoba et de la Nouvelle-Angleterre. J'ai été littéralement assassiné de lettres prenant fait et cause pour la victime de mon ostracisme. Des journaux s'en sont mêlés qui ont voulu rompre une lance afin de la sauver. Ce fut une levée générale de boucliers. Je savais bien que ce pauvre mot avait cours dans le langage et les écrits. Mais je ne m'imaginai pas que l'on tenait à ce point à le garder et à l'employer. Simple que j'étais ! Je pensais que la sympathie des hommes allait aux fils légitimes et non aux bâtards, que ceux-ci méritaient seulement la compassion. Il est vrai qu'il ne s'agit que d'un mot. Comme il n'a cependant aucun droit à faire partie de notre famille verbale, qu'il y figure à titre d'intrus, je reste étonné de voir de quel sentiment il est l'objet, et avec quelle âpreté l'on prétend l'admettre à l'héritage.

Quel argument invoquent ses défenseurs pour essayer de le maintenir dans sa scandaleuse possession ? Tous m'ont jeté par la tête le petit et le grand Larousse ; il en est qui, en outre, se sont abrités derrière le petit Larive et Fleury, et un lexique du chanoine Elie Blanc. Il est exact que *mentalité* se trouve dans ces compilations, et peut-être encore dans d'autres. Notre conclusion n'en est pourtant pas infirmée le moins du monde. Nous avons parlé « d'autorité linguistique » et nous avons mis au défi de le relever dans un dictionnaire ou un lexique

digne de ce nom. Est-ce que, par hasard, le Larousse petit ou gros en serait un? Ce serait une étonnante nouvelle. Le Larousse ne mérite qu'improprement le nom de dictionnaire. C'est une boîte à tout mettre, où il y a du bon, du faible et du mauvais. C'est un ouvrage à tournure encyclopédique, où les gens pressés, les journalistes par exemple, obligés de se renseigner très-vite sur toutes sortes de questions, et en général peu difficiles sur la qualité de leur information, vont puiser abondamment. Le Larousse fait le tour des connaissances humaines et il en présente la vulgarisation. Je ne conteste pas son utilité, surtout pour les personnes de culture superficielle. Mais ce qu'il offre, dans les divers genres, est-il de nature à satisfaire les esprits sérieux? Est-ce qu'un médecin, par exemple, s'appuiera sur Larousse pour porter un diagnostic et prescrire un traitement? Un critique littéraire se contentera-t-il des appréciations d'auteurs qu'il contient? Ce n'est pas chez lui non plus qu'un écrivain, soucieux de se conformer à la tradition du vrai langage français, ira chercher ses directives. Si l'Eglise a mis à l'index le grand Larousse, c'est donc que son orthodoxie doctrinale n'offre pas pleine sécurité. Son enseignement en matière de langue n'est pas moins incertain: il faut l'accueillir avec beaucoup de réserve. J'en donne un exemple. Voici sa définition de la langue maternelle: la langue du pays où l'on est né. Voilà qui nous laisse tout perplexe. Je plains celui qui avalera cette explication.

Il y a une institution qui a été fondée spécialement pour fixer le canon de la langue et pour nous en donner le code, j'ai nommé l'Académie Française. Le dictionnaire qu'elle a publié, et qu'elle revise et refond perpétuellement, qu'elle tient à jour, est l'autorité souveraine

en matière de langage. Or, l'Académie n'a jamais donné droit de cité au mot *mentalité*. Après le dictionnaire de l'Académie, et revêtu d'un prestige égal, vient celui de Littré. Hatzfeld et Darmesteter, jouit aussi d'une autorité linguistique unanimement reconnue. Il va sans dire que le vocable en question y brille par son absence. Qu'en faut-il conclure, sinon que ce mot n'est pas français, et qu'il est donc un barbarisme? C'est comme cela. Nous n'y pouvons rien. Si l'on rejette ces suprêmes autorités, alors il n'y a plus qu'à verser dans l'anarchie. Il n'y a plus qu'à arborer la formule: *nos sumus philosophos, possumus forgere verbos*, et qu'à inventer les mots les plus cocasses. Hélas! c'est tout fait. Et l'anarchie verbale dont nous sommes les témoins n'est que la trop fidèle image de l'anarchie intellectuelle qui règne de nos jours. Ni l'une ni l'autre ne constituent un droit. De même que la raison humaine doit être contenue dans de justes règles, et qu'il ne lui est pas permis de s'emporter en de sauvages écarts, que la liberté de pensée a pour limite et pour frein la vérité, de même le langage français rencontre une tradition formée par l'expérience des siècles. S'il y déroge sur un seul point, il n'y a pas de raison pour que l'héritage longuement et sagement acquis ne s'écoule pas par cette fissure. Une fois ouverte la brèche, qui empêchera l'ennemi de venir saccager tout le domaine? La chose est d'importance.

Larousse et ses suivants donnent comme origine à *mentalité*, *mens*, *mentis*. Le mot *mens* est bien latin, en effet. On en a fait dériver, en français, *mental* et *mentalement*. Mais l'on s'est arrêté là. Pourquoi? Est-ce à nous à le dire? Il y a, dans la constitution des mots, une part de convention, je veux l'admettre. Leur insertion au dictionnaire les situe en quelque sorte dans le droit

positif. Et l'on aboutit finalement à cette constatation : c'est comme cela. Pourquoi *mentalité* n'est-il pas français ? La réponse première et dernière est qu'il ne l'est pas. Tout ce qu'on peut invoquer en sa faveur tombe devant une réalité qui crève les yeux, à savoir que les autorités compétentes n'ont pas jugé à propos de le faire entrer dans notre famille verbale. J'ajoute que ce droit positif, en vertu duquel les vocables acquièrent ou non leurs lettres de naturalisation française, ne s'exerce pas arbitrairement. Et c'est ici qu'intervient le mystère de la formation des mots. Des considérations là-dessus nous entraîneraient beaucoup trop loin. Je reviens à *mens, mentis*. Le latin n'a pas *mentalitas* ; le latin classique n'a même pas *mentalis*. Cet adjectif appartient à la basse-latinité. On le trouve, par exemple, dans St. Augustin, dont la langue est loin d'avoir la pureté et la concision du grand âge latin. Et puisque *mens, mentis* appartient à la même déclinaison que *gens, gentis*, au lieu de *mentalité*, l'on devrait avoir logiquement *mentilité*, comme il y a gentilité. Cela n'est pas. Cette constatation est absolue.

Aucun de nos nombreux correspondants ne semble s'être avisé que ce mot *mentalité* est un anglicisme pur et simple. Le *Webster*, le *Century*, et *The Oxford Dictionary* — qui correspond à notre dictionnaire de l'Académie — contiennent le mot *mentality*. Et c'est un mot classique au pays de Shakespeare. Oui, mais il ne l'est pas chez nous. « Des dieux que nous servons telle est la différence. » De sorte qu'en l'employant, nos écrivains et nos orateurs commettent, sans s'en douter peut-être, la faute contre laquelle il importe tant de se prémunir, dans un pays comme le nôtre, un anglicisme. Ce vocable est d'importation anglo-saxonne. Les anglais peuvent le

trouver beau. Pour nous, et officiellement, il est inexistant. C'est un barbarisme. Sera-t-il jamais inséré dans le dictionnaire? Cette question nous dépasse. Qu'il nous soit permis de dire que nous en doutons beaucoup, entre autres pour des raisons d'esthétique. Il faut, je crois, introduire une distinction entre barbarisme et néologisme. Tout barbarisme est un néologisme. Mais tout néologisme n'est pas un barbarisme. Quand Chateaubriand parle de la « vastitude » des flots, il est certain que ce mot n'est pas dans le dictionnaire. Mais comme il est beau! comme il sort naturellement du latin! Qui donc oserait qualifier de barbarisme cette création spontanée du génie? L'écrivain de génie, au reste, est transcendant aux règles ordinaires. Elles n'ont pas été faites tant pour lui que d'après lui. Il ne viendra, au contraire, à l'idée de personne, tant soit peu sensible à l'esthétique des mots, de qualifier d'heureuse trouvaille le vocable de *mentalité*. Il a la dureté, l'opacité du fer. Il nous écorche les oreilles. C'est un barbare. Dehors!

Henri d'ARLES.

---

### LE BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

C'est une revue trimestrielle des publications traitant de littérature, d'histoire, de sciences et d'art. Rédigée en collaboration. Directeur: Camille Bertrand. L'unique objet du Bulletin est de propager le livre canadien en mettant en relations suivies nos auteurs et nos éditeurs avec la société intellectuelle de langue française. Le Bulletin se proclame « une oeuvre d'analyse et de critique entièrement libre de toute influence intérieure, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne ». Il semble bien que jusqu'ici le Bulletin bibliographique a tenu ses promesses. Trente ouvrages sont analysés et critiqués dans sa livraison de juin 1926. Les jugements sont courageux, motivés et, très souvent, croyons-nous, d'une parfaite justesse. On s'abonne à 428, Lagauchetière Est, Montréal.

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

### ORIGINES.

La « Ligue d'Action française », qui s'appelait autrefois la « Ligue des Droits du français », a été fondée en vue de « rendre à la langue française, dans les différents domaines où s'exerce l'activité des Canadiens français, et particulièrement dans le commerce et l'industrie, la place à laquelle elle a droit. » Il peut être utile de le rappeler.

Sous l'ardente impulsion de directeurs aux vastes horizons, le cadre de ses visées s'est élargi peu à peu. Il embrasse aujourd'hui toute la question nationale. Certes, il faut nous en réjouir. Car depuis dix ans on a trouvé la solution urgente et lumineuse de tous nos problèmes nationaux.

### PIERRE HOMIER.

Mais les progrès réalisés ne doivent pas nous faire oublier le but initial.

Pierre Homier, il y a quelques années, par une série d'articles vigoureux, a suscité une féconde campagne contre l'anglicisme sous toutes ses formes. Dans un style alerte et entraînant il nous a démontré combien il était nécessaire de réagir contre ce mal rongeur. On a réagi, et souvent avec succès. Des victoires, parfois retentissantes, ont été enregistrées.

Mais n'avons-nous pas un peu oublié ses leçons opportunes, ses appels pressants? Ne nous-sommes nous pas trop souvent contentés de succès éphémères? Enfin, ne sommes-nous pas graduellement retombés dans notre apathie chronique?

### CAMPAGNE OPPORTUNE.

La victoire décisive est loin d'être remportée.

Ouvrons les yeux. Observons autour de nous. Un affreux maquillage anglo-saxon dépare encore l'aspect de nos villes, et même de nos campagnes. Les services d'utilité publique violent tous les jours la loi Lavergne. L'opératrice du téléphone vous salue en-

core de son éternel « number ». Dans la plupart de nos restaurants on s'obstine à imposer des menus exclusivement anglais. Des Canadiens français persistent à se donner une raison sociale anglaise. Pourquoi, par exemple, une excellente ligue, composée de commerçants canadiens-français distingués et bien intentionnés, nous n'en doutons pas, « La Ligue canadienne de Prospérité », réserve-t-elle pour le seul verso de ses tracts son beau nom français? La « Bank of Montreal » ne pourrait-elle pas imprimer chaque exemplaire de ses chèques et bordereaux en français? Tient-elle donc si peu à sa clientèle française? Et que dire maintenant de notre trésorier provincial?

### ET QUÉBEC?

Mais au moins, Québec, ce foyer français d'Amérique (?), doit être exempt de tares étrangères.

Hélas! Québec même est une « ville anglaise habitée par des Français »... Vous en doutez? Mais regardez donc. Est-il un coin qui devrait être plus français que la place du Séminaire, de la Basilique et de l'Hôtel-de-Ville? Eh bien, ici c'est le « Quebec automobile Club » qui met en montre les articles suivants: « Good Road Map of the Province of Quebec »; « Motor Routes »; « Sketch Map » etc. C'est ce même Club qui croit faire preuve de largeur d'esprit en refusant obstinément de modifier ses inscriptions unilingues: Levis Ferry; Lake Beauport, etc.

Vous continuez votre route et apercevez: « Thos. Burns, Tobaccoist », « Holt, Renfrew & Co. Furries »; « New World Cafe ». Au moins 75% des clients qui fréquentent ces magasins sont Français. Quel respect leur manifeste-t-on? Et nous, sommes-nous assez peu fiers pour encourager de telles maisons?...

Mais descendons la Côte de la Fabrique: « Laroche, Druggist »; « Rondeau, English Goods Shop, good clothes »; « Great Britain Restaurant ». Pas un mot en français! Et nous en passons. Nous pourrions ajouter: « Seiffert & Sons »; « Simons & Co, Linen and Homespun. » etc.

Sommes-nous assez édifiés? Nous n'entendons jamais une protestation cependant. On trouve cela tout naturel. Nous n'en finirions pas s'il nous fallait dénoncer toutes les infiltrations anglaises qui menacent si gravement notre intégrité nationale.

DÉTAILS.

Oh! nous entendons bien l'objection que les gens soi-disant pratiques formulent couramment contre ceux qui ne veulent pas que s'altère notre visage français. Détails! que tout cela, s'écrient-ils. Détails? Soit. Mais c'est pour avoir négligé de tels détails que des races entières ont bientôt perdu toute personnalité. Elles se sont laissé absorber par d'autres plus puissantes, après avoir abdiqué de simples détails. Fatalement une première faiblesse en engendre une seconde...

D'ailleurs, la vie entière n'est-elle pas tissée de détails? C'est à celui qui sait n'en négliger aucun qu'elle profite avec plénitude. N'oublions jamais cette parole d'un grand patriote: La race canadienne-française périra par le détail...

À L'ŒUVRE!

Il importe donc que nous poursuivions avec vigueur et ténacité la lutte contre l'anglicisme. Car il n'en tient qu'à nous de purifier l'atmosphère anglo-saxonne qui nous accable à l'année.

Ah! si nous le voulions tous, comme ce serait bientôt fait! Comme un mouvement d'ensemble nous délivrerait rapidement du joug qui nous tient en servage!

Nous, au moins, lecteurs de l'*Action française*, pourquoi ne le voudrions-nous pas? Nous sommes plusieurs milliers. D'une manière uniforme et continue, luttons énergiquement pour la même fin. Seulement il ne faut pas compter sur le voisin. Lui-même compte sur nous pour agir. Commençons, et tout de suite. Chacun sa quote-part, et la victoire est assurée.

A l'oeuvre donc pour une nouvelle croisade! Que l'on fasse respecter partout cette noble Dame, la Langue française.

LE VEILLEUR.

LIVRES ET REVUESVIEILLE FRANCE D'OUTRE-MER.

Sous ce titre, on lira, avec charme, dans la *Revue trimestrielle Canadienne* (septembre 1926) une conférence de M. Louis Gillet sur le Canada français. Le témoignage est franc, chaleureux, d'une

sympathie presque excessive. Relevons un simple détail. Troublé, effrayé par l'anticléricalisme français du commencement du siècle, le clergé canadien, d'après M. Gillet, aurait « eu peur de l'instruction »; il aurait « hésité à répandre l'enseignement supérieur ». — Voilà une affirmation qui aurait pu souffrir quelque nuance. Notre clergé a eu peur et a peur encore d'une certaine philosophie et d'une certaine littérature française. Et nous croyons qu'il a parfaitement raison. Il n'a jamais eu peur de la « Culture française », la vraie, celle par laquelle nous sommes et resterons des Français. Quant à l'autre, de quel pays, de quelle race est-elle? Est-elle bien de France?

J. B.

### RÉGIONALISME.

Les écrivains canadiens-français peuvent-ils apporter un aspect nouveau à la littérature française? Écrivant en français, précédés et accompagnés de prosateurs et de poètes de haut rang, leur est-il tout de même possible d'ajouter une teinte particulière à ce tableau déjà si riche? Oui s'ils se font régionalistes, écrivains de terroir. Nos critiques ne s'entendent pas au sujet de cette théorie littéraire. Voici, pour les mettre d'accord, des remarques justes publiées par M. André Rousseaux dans la *Revue Universelle* (15 septembre 1926). A propos du dernier livre de Henri Pourrat, inspiré par l'Auvergne où demeure cet auteur, M. Rousseaux écrit :

« M. Henri Pourrat ne nous intéresse jamais tant que dans les pages où il se montre tout à fait lui-même, c'est-à-dire — pour nous contenter provisoirement de cette définition — un romancier de pays, un écrivain de terroir. Cet Auvergnat, qui ne sort presque jamais d'Ambert, a voulu émouvoir des lecteurs de Paris ou d'ailleurs, qui n'ont jamais vu sa province, en leur parlant de ses montagnes bleues et de ses landes pierreuses et fleuries. Or, entendons-nous bien, il ne s'agit pas ici de dresser un catalogue de curiosités locales assez ignorées pour retenir l'attention du public par leur ancienneté ou leur exotisme. L'oeuvre est beaucoup plus élevée. Elle consiste à capter les éléments insaisissables, portés par le vent, la pluie ou la lumière, contenus dans les aspects ou les odeurs du sol, et qui possèdent un mystérieux pouvoir sur le coeur des hommes; puis, ces impalpables sortilèges faits prisonniers, les garder vivants, bien plus, leur donner une vie nouvelle, une force

accrue, et leur permettre, alors que toute translation devrait les décolorer et leur être fatale, d'agir par les moyens de l'art sur des hommes auxquels cet art n'apporte que leur écho et leur reflet. Livre local? Livre régional? Oui, si l'on ne considère que le bout de champ ou le coin d'horizon qui lui sert de point de départ. Mais, à tout prendre, oeuvre d'art qui accède aux plus vastes étendues du général, puisque les concordances qu'elle cherche à rétablir entre les plus humbles choses de la terre et les parties les plus sensibles de nos coeurs sont du ressort de l'universelle poésie».

A. P.

### LE CRÉPUSCULE DES NATIONS BLANCHES, par

Maurice Muret. — Payot, Paris, 1926.

L'auteur de cet ouvrage, étudiant l'histoire politique contemporaine de divers pays — Russie, Afrique, Turquie, Arabie, Inde, Etats-Unis, Japon, Chine, — y note l'âpreté des conflits que provoque le heurt des civilisations. Les nations blanches, longtemps dominatrices, voient s'agiter les nations noires ou brunes. Celles-ci aspirent à la libre vie des peuples. Elles ont pour elles le nombre, l'ambition et la rancœur; le nombre qui les fait croire aux destinées éternelles, l'ambition qui décuple les courages, la rancœur qui les stimule à la rupture des pactes de vassalité. Vieux continents et puissants empires sont dans l'expectative.

Et le titre et l'objet du livre lui donnent un caractère apocalyptique. Mais qu'on lise l'ouvrage et l'on se rendra compte qu'avec *Le Réveil de l'Asie* de René Grousset et le *Déclin de l'Europe* d'A. Demangeon, il en est peu qui nous fassent pressentir avec une telle minutie de quoi demain sera peut-être fait pour les nations blanches.

H. B.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### CONTROVERSE D'HISTORIENS

---

Ceux qui suivent la controverse historique engagée entre M. Emile Lauvrière et M. l'abbé Couillard-Després, aimeront lire ces observations que, dans la Revue de l'Histoire des Colonies fran-

gaises (No 54, 2e trimestre, 1926), *consacre à l'affaire, M. J. Tramad.*

**EN MARGE DE LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE**, de M. Emile Lauvrière, *ou ERREURS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADIE*, réfutées par l'abbé Azarie Couillard-Desprès, de la Société Royale du Canada. Bruges, Desclée, de Brouwer et Cie, s. d. (1925), 1 vol. in-8, (12 x 19), de x-118 pages.

La discussion qui emplit ces cent vingt pages bouillonnantes ne porte point sur l'ensemble de l'oeuvre de M. Lauvrière, qui la dépasse étrangement et ne saurait en être atteinte, mais sur un point très particulier et pour ainsi dire personnel: il s'agit de l'estime en laquelle on doit tenir, d'une part Charles de Menou d'Aulnay, de l'autre les deux de La Tour, — ou de Saint-Etienne, — ou de Turgis, — dont les démêlés encombrant les premières années de l'histoire de l'Acadie française.

M. l'abbé Couillard-Desprès s'est trouvé froissé dans les sentiments que lui inspire une mémoire à laquelle il est attaché pour des raisons respectables, par l'épithète de traîtres, que M. Lauvrière, après beaucoup d'autres, accole au nom des La Tour, dont l'un fut parrain d'un enfant dont la marraine était une demoiselle Marie Couillard, son arrière, arrière-grand'tante ou grand'mère. Il admet le mot de trahison, il l'emploie lui-même (p. 32, 42, 44, etc.), en ce qui concerne le premier des La Tour, Claude, dont il lui déplait seulement qu'on conteste la gentilhommerie (pourquoi? il est très honorable d'être roturier, voire valet de chambre et fils de maçon, et de très nombreux exemples nous montrent que ce n'était pas un obstacle à s'élever dans le monde, au début du XVIIe siècle; le préjugé nobiliaire n'est devenu exclusif que plus tard; par contre, s'il avait existé une grande famille française s'appelant de Turgis de Saint-Etienne, — cela se saurait); mais il nie toute solidarité du père au fils.

Et sans doute Charles n'était pas présent de sa personne quand son père conclut avec Sir William Alexander les accords de 1629-1630; il est même certain qu'en plusieurs circonstances, parfois fort inopportunes, il se mit en opposition avec les gens de Boston; il n'en resta pas moins le fils de son père, le recueillit, l'aïda, ne renia pas ses actes, n'hésita même pas à s'en réclamer quand il y eut avantage; en 1634, sous le coup d'une assignation du roi de

France, il s'adresse à Boston pour résister par la force, « acte qui s'explique mieux qu'il ne se justifie... , dont il n'a pas vu les conséquences », explique M. Couillard-Desprès; à diverses reprises, il prend, alternativement ou simultanément, la qualité de lieutenant général pour le roi de France et celle de baronnet de la Nouvelle-Ecosse, titre qu'il ne peut tenir que du contrat avec Sir William Alexander, dont on nie qu'il ait accepté les termes, parce que la copie de l'acte ne porte pas sa signature; « chose qui surprend d'abord », mais, plaide notre auteur, en ce cas, « si trahison il y a, elle ne remonte pas à 1629, mais à 1644-45 »; — dix ans plus tard, en présence de l'invasion, il se rend gentiment, « parce qu'il se regardait comme un sujet anglais », écrit froidement un Anglais, qui devait savoir à quoi s'en tenir; puis il cède, en partie et bientôt en totalité, ses droits, qu'il a fait confirmer par Cromwell, aux entrepreneurs de la colonisation britannique; n'était-ce pas son droit, une nécessité? demande M. Couillard-Desprès; l'Acadie était anglaise, cédée par un traité en forme: la Tour, Acadien, agissait comme firent les Canadiens de 1763, sujets anglais corrects quand ils ne purent plus être Français, — ajoutons, si l'on veut, comme firent les Alsaciens qui ne crurent pas pouvoir opter pour la France en 1870; il y a pourtant une différence entre subir la loi du vainqueur pour rester dans la place, ou pour la vendre.

En réalité, M. Couillard-Desprès, comme on voit, convient que ses héros se sont « débrouillés »; il veut seulement qu'on ne leur soit pas trop sévère, qu'on tienne compte des lieux, des temps, des entours, et de fait les notions n'étaient pas alors ce qu'elles sont aujourd'hui: les Rochelais s'alliaient au roi d'Angleterre, Condé à l'Espagne et n'étaient pas disqualifiés! On ne saurait être plus exigeant pour de pauvres aventuriers perdus au bout du monde! Il est vrai; il n'en rsete pas moins que c'étaient des aventuriers, et que leurs intérêts, la sécurité de leurs personnes et de leurs biens avaient pour eux une importance qui les met un peu loin de nous, de nos notions morales et de notre conception du devoir.

De celles de quelques-uns de leurs contemporains, aussi; car, pour ne pas quitter l'Amérique, un d'Aulnay, par exemple, n'était pas tout à fait de la même étoffe; il avait des intérêts, lui aussi, des passions, des violences, il pouvait être mauvais voisin, incommode, injuste, si l'on veut, et il est mort sans très bien connaître le bilan de ses entreprises; il a eu, pourtant, cette chance que ja-

mais il n'a porté les armes contre son pays, que jamais il ne s'est trouvé dans la « nécessité » de chercher des sympathies chez les ennemis de la France; et il a laissé des traces de sentiments qui s'élevaient au-dessus des considérations personnelles; libre à qui voudra de ne voir dans son testament que des clauses de style; il avait du moins ce style et parlait en catholique et en Français; sur ce point, il n'a pas varié; tandis que les La Tour... , au fait, en définitive, quelle était donc leur religion? D'autres documents, d'ailleurs, — émanant de ses amis, soit, mais à qui s'adresser pour le connaître, sinon aux gens qui vivaient avec lui? — nous montrent un d'Aulnay ayant à coeur le service de son Dieu et de son roi; où sont les documents de cet ordre concernant les La Tour? Ils ont fait de bonnes affaires, oui, ils ont gagné de l'argent; il y a autre chose, même en ce monde.

En résumé, il semble bien que M. Couillard-Desprès et M. Lauvrière ne diffèrent guère sur la matérialité des faits; M. Couillard-Desprès concède même que les actes des La Tour puissent être qualifiés de « trahison », pourvu que ce soit par lui; il ne veut seulement pas que d'autres leur donnent ce nom. A cela se borne le différend; car, que M. Lauvrière ait commis une erreur en traduisant un passage embarrassé des *Calendars* (p. 24), il sera certainement le premier à le reconnaître de bonne grâce, et qui de nous n'a commis de pareils crimes? M. Couillard-Desprès traduit bien *beaver* par *gibier* (p. 23), donne à M. de la Roncière le titre inattendu de « chevalier » et appelle de Bonnault notre ami M. Bonnault de Méry! Quant à l'accusation d'avoir fondé toute son argumentation sur une pièce émanant de d'Aulnay en dissimulant, sciemment ou non, cette origine... , M. Lauvrière imprime explicitement (p. 73, l. 25 de la *Tragédie d'un peuple*) que ce fameux manuscrit, 18593 de la Nationale, est de d'Aulnay! Pourquoi donc ces mots de « mensonges », « calomnies », « insincérité », etc., que l'on n'est pas habitué à trouver dans les discussions entre honnêtes gens? Ils ont certainement dépassé la pensée et les intentions de M. Couillard-Desprès, qui ne peut en vouloir à M. Lauvrière d'avoir aimé le passé de l'Acadie et d'avoir cherché à s'en informer auprès de ceux qui ont fait ce passé: c'est ainsi qu'il a rencontré les témoins de d'Aulnay; nous ne demandons pas mieux que d'écouter ceux des La Tour, si M. l'abbé Couillard-Desprès les connaît.

J. TRAMOND.

# LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

## NOS PUBLICATIONS.

Le courrier de la librairie dit plus loin l'essentiel sur l'*Almanach de la langue française* pour 1926. Nous voulons seulement prier nos amis d'y aller d'un nouvel effort pour faire pénétrer dans les familles ce petit missionnaire de la doctrine nationale.

*La Maison Vide* par Harry Bernard est paru. On lit et on se passe de mains en mains cette peinture fort piquante et fort bien faite du beau monde de la Côte-de-Sable d'Ottawa. Un de nos critiques nous dira bientôt son sentiment sur ce dernier ouvrage du jeune romancier.

Voici ce que dit du *Filleul du roi Grolo*, le *Bulletin bibliographique*: « Il y a beaucoup de vie, d'animation, de variété dans ce roman... *Le Filleul du roi Grolo* est un récit captivant d'un bout à l'autre... Le livre est d'une moralité parfaite et d'une haute élévation... C'est un excellent roman qui peut entrer partout et que nous n'hésitons pas à recommander. Le mois prochain, nous espérons parler plus longuement de cette belle oeuvre de Mlle Marie-Claire Daveluy.

## À TRAVERS LA VIE COURANTE.

On se rappelle avec quel brio Pierre Homier a tenu cette rubrique dans l'*Action française*. Ce n'est pas notre faute si un jour il a dû discontinuer sa collaboration. Dans un pays comme le nôtre, aux frontières ouvertes, embué d'une atmosphère saxonisée, dépourvu de la forte personnalité nationale qui inspire la réaction, il faut des veilleurs qui ne dorment jamais pour crier le péril et secouer l'apathie générale. Il ne saurait y avoir d'interim dans notre défense française. Notre ami, Le Veilleur, veut bien reprendre la rubrique de Pierre Homier. Esprit courageux, oeil ouvert, style alerte, il mérite qu'on le lise. Chaque mois, autant que possible, il signalera le péril de la langue et suscitera les *énergies redemptrices*.

À TRAVERS NOTRE COURRIER.

L'un de nos amis nous fait tenir copie de cette ferme lettre qu'il vient d'adresser à l' « Agence F.-L. Bourgeois, les grands voyages » :

Messieurs de l'Agence Bourgeois,

Je prends la peine de dépenser deux francs pour vous renvoyer cette annonce anglaise adressée à un Canadien français (vous avez dû en envoyer bien d'autres!), afin de vous apprendre qu'il y a au Canada 2 millions et demi de Canadiens dont la langue est le français et qui sont fort ennuyés que trop, beaucoup trop de Français de France ne le sachent pas et leur écrivent en anglais. A l'avenir veuillez donc écrire en français à des Français, même au Canada...

\* \* \*

*Nous croyons devoir publier ce nouveau témoignage qui nous vient d'un jeune prêtre de nos amis. A l'occasion de notre dixième année, il ne nous est pas indifférent que notre oeuvre ne soit pas jugée vaine:*

Monsieur le Directeur,

Mon abonnement à l'*Action française* se renouvelle en octobre. Je vous envoie le prix. Je tiens absolument à recevoir la revue, parce que je suis... Canadien français! et parce que, (je le déclare après bien d'autres), il n'y a pas de revue plus canadienne-française que la vôtre.

Je voudrais que tous les prêtres, vieux et jeunes, qui sont et qui seront les moules de leurs peuples, la reçoivent, la lisent, la méditent.

Quant à moi, le premier soin que j'ai eu, après ma sortie du grand séminaire, a été de vous faire parvenir la rétribution annuelle exigée.

Trois années se sont écoulées et je n'ai pas eu à m'en repentir. Dès le premier mois, j'ai trouvé ma substance, voire ma passion, à la lecture des articles qu'elle contient. Dès le premier mois, je n'ai cessé de la recommander à mes amis, comme un aliment intellectuel opportun, comme une source de fierté nationale, comme une énergie rédemptrice, comme une sentinelle vigilante, comme un espoir fécond.

Je suis d'avis que cette revue est nécessaire aux curés de nos campagnes et qu'il faut de plus qu'elle pénètre dans tous les presbytères de la province.

Que faire pour cela ? Vous le trouverez.

L'heure est venue, et il importe que tous nos gens connaissent les idées que vous préconisez. Et comme cette éducation ne se peut faire qu'avec le temps, ne retardons pas davantage et trouvons immédiatement le moyen voulu.

Dans 25 ans d'ici, le peuple canadien aura probablement évolué, changé d'esprit, partant d'aspirations. Il est nécessaire de lui donner une direction ethnique, je dis nationale et patriotique.

Vous le faites; les dirigeants le feront pour autant qu'ils sortiront de leur passivité, sous l'influence chaude et toujours renouvelée d'une action comme la vôtre...

Merci à notre jeune ami. Puissent tous ses vœux se réaliser!

Jacques BRASSIER.

---

## M. ANTONIO PERRAULT

---

Nos amis nous sauront gré de reproduire ici la « silhouette » de l'un de nos directeurs, esquissée dans *Le Devoir*, du 28 octobre 1926, par Paul Dulac.

*Qui ne le connaît, au Palais? Mince sous les plis flottants de sa toge, cheveux déjà grisonnants, visage tantôt grave, tantôt souriant qu'illuminent des yeux jeunes au regard net et droit, il a la parole claire, le mot précis, la phrase concise, le geste mesuré, l'intelligence prompte à démêler l'écheveau de la preuve touffue et l'amas des faits contradictoires, l'interruption sensée, déconcertante, la riposte brève, vive, qui désarçonne.*

*Il sait d'une réflexion soudaine embarrasser le confrère trop habile qui s'éloigne du vrai, répondre à un subtil point de droit par une distinction claire, trier à travers la masse des dépositions l'ensemble des faits utiles à sa cause, présenter l'affaire au tribunal sous le biais le plus favorable, l'étayer d'une solide argumentation, jeter le doute sur le bien-fondé de la version adverse,*

*porter en autrui sa propre conviction, gagner à soi l'auditoire, prendre et retenir l'oreille des juges. Ce n'est pas un avocat; c'est, au meilleur sens et au plus élevé du mot, l'avocat. Il n'a pas que de la conscience professionnelle; il a de la conscience.*

« Défions-nous de la facilité oratoire que de fortes études n'ont pas précédée et que le travail ne soutient et n'alimente pas », écrit dans les *Caractères de ce Temps, au livre de l'Avocat, Me Henri-Robert*. Des années avant que celui-ci formulât pour ses jeunes confrères de France ce conseil sage, Me Perrault, s'inspirant de l'exemple de ses maîtres canadiens, l'avait déjà mis en pratique. Il sait que l'avocat, pour l'être vraiment, ne doit pas se confiner au talent de parole, pas même au droit théorique, aux textes, à la lettre du code, à la jurisprudence, à l'écrasante pratique, sans plus. A même les journées de repos légitime, les semaines rares de vacances, il a su acquérir une culture variée, diverse, étendue; il y ajoute sans cesse, la pousse davantage. Il l'accroît en ne s'enfermant pas dans l'étroite vie du cabinet de consultations, dans la seule compagnie des dossiers et des auteurs juridiques, auxquelles des avocats, pris comme lui, pas plus que lui, par le primo vivere, limitent leur carrière, négligeant par ailleurs de meubler leur esprit, de faire profiter de leurs connaissances la société.

Sans s'éparpiller, il a su donner aux Semaines sociales, à l'Action française, à d'autres oeuvres, des travaux et des conférences où s'affirment des préoccupations intellectuelles, le sens social, des soucis d'ordre moral, une haute conception de la vie. Et tout ce labeur est d'autant plus méritoire, il a d'autant plus de valeur que, d'une santé frêle, M. Perrault est enclin au pessimisme. Il ne peut pas douter, il ne doute pas; il sait réagir et à l'avocat joindre le professeur, le patriote, l'apôtre, tous trois conseillers d'action, maîtres d'énergie.

Qu'il reste avocat ou devienne juge, — il le serait déjà, n'eût été sa fière résistance au joug trop étroit de la politique mal entendue, — sa devise et sa règle de vie resteront celles que Me Cheanu donnait un jour aux avocats de Paris: probité, savoir, indépendance. M. Perrault y ajoute, en filigrane: Foi.

Paul du Lac.

## VIE DE LA LIBRAIRIE

### PROPAGANDISTES, CONSULTEZ BIEN

les lignes consacrées à notre vente de l'*Almanach* et des *Calendriers Dollard*, ainsi que les pages 9, 10, 11 et 12 des annonces, où nous expliquons les avantages exceptionnels de notre nouveau *service d'envois d'office*, et fournissons aux lecteurs une liste de nos Collections de romans français et celle de nos propres éditions mensuelles.

### L'ALMANACH (1927).

#### *Sa nature.*

L'Almanach de la langue française est ce propagandiste gai et léger qui parle de solidarité catholique et française jusque dans les milieux où la besogne de chaque jour, la lecture du journal et du roman excluent le livre et la revue aux idées fortes. C'est donc faire oeuvre patriotique que de le répandre par milliers d'exemplaires.

#### *Son originalité.*

Cette année, l'Almanach de la langue française fournit deux cents renseignements documentaires nouveaux, 75 illustrations inédites; 50 articles de doctrines courts et variés; un concours alléchant; des notes diverses sur la vie religieuse, nationale, économique, artistique et littéraire au Canada-français; en un mot, il constitue une petite encyclopédie nationale à la portée de tous. L'Almanach de 1927 marque encore une amélioration sur les précédents. Consultons cette liste de quelques collaborateurs et sujets traités: Le Canada Catholique; le Collège de Gravelbourg, par R. P. Magnan; les Missions étrangères, par C. R.; Part des nôtres à Chicago, par l'abbé Philippe Perrier; Le Séminaire de Gaspé, par le R. P. O.-H. Beaulieu; Photos des députés de langue française au Parlement fédéral; En revenant de Chicago, par l'abbé Lionel Groulx; Méditation patriotique, par Marguerite Taschereau; Politique de soutien, par Raymond Denis; Proposition de loi Tétreau par Anatole Vanier; L'Épargne, par Esdras Minville; l'Évolution de notre commerce, par Rodolphe Laplante; deux chansons canadiennes; Vie de l'Action française; Vie littéraire, par Jean Dufresne; Poésie, par Blanche Lamontagne-Beauregard; Une heure de garde, par M.-C. Daveluy; plusieurs graphiques et tableaux de statistiques, par Valmore Gratton; Centenaire de Crémazie, par Jean Tavernier; La leçon des Monuments, par Hermas Bastien; Ce qu'il faut savoir, par A. L.; Monographie de notre Librairie, par Albert Lévesque, etc., etc.

**Son utilité.**

Notre Almanach se recommande particulièrement aux maisons d'éducation, au clergé, aux professionnels et aux commerçants patriotes soucieux d'offrir à leur clientèle un cadeau du jour de l'an agréable et utile.

**Propagez-le.**

à l'unité . . . . .	\$0.25
à la douzaine . . . . .	.20
au cent . . . . .	.18
au mille . . . . .	.16

(Port en plus)

**CALENDRIER DOLLARD (1927).****Sa distinction.**

Chaque feuillet du bloc de calendrier est orné d'un mot d'ordre concis et fécond.

A chaque jour est indiqué le nom du saint que l'Eglise commémore.

Les jours maigres sont déterminés par un poisson.

**Sa valeur.**

Chaque calendrier est une reproduction photographique sur papier bromure, d'un dessin de Dollard, par Mlle LeMoyné ou du buste de Dollard d'après Laliberté.

Cette photographie est montée sur un carton solide, format 7 x 11, encadré d'un riche papier-cuir, teinte maron ou crème, imitation veau, et couronné d'une boucle de soie rouge écarlate.

**Sa diffusion.**

On doit répandre ce calendrier dans tous les foyers, afin de mieux fixer la glorieuse mémoire de Dollard des Ormeaux dans le cerveau des jeunes et leur offrir pendant douze mois un exemple de patriotisme intégral. Fort utile aux commerçants pour offrir en cadeau à leur clientèle.

**Propagez-le.**

Prix spécial: l'unité \$0.20 franco; la doz. \$2.00 franco.

**BLOCS DE CALENDRIER.**

Même bloc que ceux du Calendrier Dollard. La doz. 25 sous; le cent \$1.50.

(Voir suite, p. 9, 10, 11 et 12 des annonces.)

Albert LÉVESQUE, gérant.